

Vivacité

21.2 AUTOMNE 2024



DOSSIER SPÉCIAL :

**15^E ANNIVERSAIRE
MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS**

**ESPACE
MUNI**



Union des
municipalités
du Québec

Regroupement d'assurances des biens et de responsabilité pour les organismes sans but lucratif (OSBL)

RECONNU PAR LE MILIEU MUNICIPAL

- ✓ Prix compétitifs
- ✓ Vaste couverture d'assurances
- ✓ Adhésion simple et rapide
- ✓ Plus de 5 000 adhérents

Balayez le code QR
pour en savoir plus !



Rassembler. Accompagner. Affirmer.

umq.qc.ca

Le magazine *Vivacité* s'adresse aux actrices et aux acteurs municipaux cherchant des solutions, de l'accompagnement, des outils et de l'inspiration pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyennes et citoyens dans la perspective du développement des communautés. Son lectorat inclut également un public plus large intéressé par la santé globale.

Publié deux fois par an, à l'automne et au printemps, *Vivacité* aborde des enjeux sociaux et humains. Il propose des solutions incarnées en réponse aux défis vécus dans les milieux municipaux urbains, semi-urbains et ruraux.

Tirage : 1150 exemplaires

La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.

Direction générale

Isabelle Lizée

Coordination de la rédaction et de la production

Andréa Ouellette-Lapointe

Conception graphique et production

Andréa Ouellette-Lapointe

Révision linguistique et correction d'épreuves

Marie-Rose Basque, rév. a., Linguitech

Impression

Numérix - imprimeur d'exception

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

3^e trimestre 2023

ISSN 2563-6766 (imprimé)

ISSN 2563-6774 (en ligne)

Convention de la Poste-Publications

Numéro 40886508

Politique publicitaire

Espace MUNI se réserve le droit de refuser une demande d'achat d'espaces publicitaires. La publication d'annonces publicitaires ne signifie aucunement que l'organisation se porte garante des produits ou des services annoncés.



Espace MUNI

6200, boul. Taschereau, bureau 401

Brossard (Québec) J4W 3J8

450 466-9777

info@espacemuni.org

espacemuni.org

Notre périodique est imprimé avec des encres végétales sur du papier entièrement recyclé.

4 Mot de la présidence

5 Mot de la directrice générale

Dossier spécial - 15^e anniversaire Municipalité amie des enfants

6 Les municipalités se mobilisent : une levée de drapeaux pour les tout-petits au Québec!

8 Pionnières parmi les Municipalités amies des enfants (MAE) : petit train va loin

12 La jeunesse au cœur de la MRC de Charlevoix : l'essor communautaire à travers l'intergénérationnel

14 Respect des droits des tout-petits : où en sommes-nous au Québec?

Enfance et jeunesse

16 Le Trottribus : marcher pour tisser des liens

Famille

18 Comment vont les parents d'aujourd'hui?

Pour Rallier

21 Les plateformes de communication d'influence : un levier pour la population et les municipalités

Vieillessement actif

24 Mieux planifier l'environnement bâti autour des milieux de vie des personnes âgées pour favoriser leur santé et leur qualité de vie

26 La Fierté de Vieillir : Plan d'action gouvernemental 2024-2029

Accès inclusif

28 La médiation créatrice de liens pour une inclusion réussie en camp de jour

Enfance et jeunesse

30 Sept conseils pratiques pour consulter les enfants

Participation citoyenne

32 La Fête du voisinage : bilan de la 18^e édition

Billet de l'équipe d'accompagnement

34 La Fête du voisinage dans la région de la Capitale-Nationale

Pour Rallier

35 Les municipalités 4.0 – le tournant numérique des villes québécoises

Participation citoyenne

36 Harmonisation et progrès : le pouvoir de la collaboration

Communautés en santé

38 L'action locale en santé publique : impossible sans les municipalités!

Offre de services

40 La politique familiale municipale : une démarche de cœur pour Très-Saint-Rédempteur

Conciliation famille - travail - vie politique

42 Trouver l'équilibre entre famille et vie politique : un enjeu prioritaire pour les personnes élues municipales du Québec



Mot de la présidence

De beaux accomplissements

Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente d'Espace MUNI

Je commence maintenant ma sixième année comme présidente d'Espace MUNI et je ne peux qu'être fière des plus récentes réalisations. Je me sens privilégiée de contribuer à une organisation qui s'implique auprès des municipalités et qui a à cœur le bien-être des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés. Les nombreux accomplissements des derniers mois démontrent cette volonté d'agir avec et pour les municipalités.

Le 1^{er} juin dernier, plus de 37 000 citoyennes et citoyens de partout au Québec ont participé aux événements entourant la 18^e édition de la Fête du voisinage. Autour d'une table de pique-nique, d'un repas ou d'activités festives pour toute la famille, les voisines et voisins ont pris part à ce mouvement rassembleur et ont tissé des liens qui, je l'espère sincèrement, se prolongeront dans les voisinages tout au long de l'année, générant ainsi plus de convivialité, de sécurité et d'entraide au quotidien. Lors de cette journée, j'ai visité une vingtaine de fêtes sur le territoire brossardois. Les rencontres que j'y ai faites ont été une belle source d'énergie et de rires multiples. Pour un bilan complet de cet événement réussi, consultez la page 32 de ce magazine. Longue vie au voisinage!

Au début de juin, Espace MUNI a ajouté une nouvelle section à son site Web consacrée à la conciliation famille – travail – vie politique. Elle regorge d'informations pertinentes pour mieux comprendre les enjeux de cette conciliation chez les personnes élues au niveau municipal au Québec et met de l'avant l'importance d'agir sur ces enjeux. Cette section

servira à présenter des balises et des pistes d'actions pour que les personnes élues puissent mieux concilier leur vie familiale et professionnelle avec la vie politique. Pour Espace MUNI, il est primordial de documenter et de comprendre les enjeux auxquels font face ces personnes aujourd'hui, pour que l'on puisse trouver des solutions ensemble. Je vous invite à visiter dès maintenant cette nouvelle section de notre site Web : <https://espacemuni.org/programmes/conciliation-famille-travail-vie-politique/>.

Enfin, lors de notre assemblée générale annuelle du 20 juin dernier, Andréa Gosselin, mairesse de Saint-Jacques-de-Leeds et représentante des municipalités de 1 à 1 749 individus, s'est jointe au conseil d'administration d'Espace MUNI et y siègera pour les deux prochaines années. Nous sommes persuadés qu'elle saura contribuer au développement de l'organisme, enrichir le dialogue avec nos membres et soutenir des actions locales et régionales. En outre, nous souhaitons féliciter Gabrielle Garand, Patrick Paulin et Sylvie Turgeon, dont le mandat a été renouvelé. Nous en profitons pour remercier Julie Pressé, mairesse de Fortierville, pour son engagement important des quatre dernières années, particulièrement pour sa contribution au développement de la charte municipale pour la protection de l'enfant. Je vous invite à consulter notre rapport d'activité pour découvrir comment Espace MUNI contribue à vos réflexions, à vos politiques et à vos projets!

Bonne lecture! ■



Mot de la direction

Municipalité amie des enfants: une riche histoire

Isabelle Lizée, directrice générale d'Espace MUNI



Joyeux anniversaire, joyeux anniversaire, joyeux anniversaire, joyeux anniversaire!

Il y a 15 ans, nous annonçons l'envol de Municipalité amie des enfants au Québec. Trois municipalités pionnières avaient embarqué dans cette aventure. Une municipalité rurale, une municipalité de banlieue et une municipalité urbaine. Deux des trois ont toujours la reconnaissance. Aujourd'hui, c'est 98 municipalités et 2 MRC, qui comptent 29 municipalités.

Un peu d'histoire

Après un voyage en Europe, la présidente et mairesse de Sainte-Julie, Mme Suzanne Roy, revient avec l'idée d'implanter au Québec ce programme découvert en France. C'est à ce moment que les travaux avec Espace MUNI (anciennement le Carrefour action municipale et famille) s'amorcent. Nous adaptons les modalités et les exigences aux réalités et responsabilités municipales québécoises. Des relations avec Unicef Canada sont établies, puisqu'il est le porteur et le fondateur du programme. Une entente est finalement conclue. Elle officialise un mandat d'accompagnement et d'attribution des reconnaissances au Québec à notre organisme. Il s'agit d'un modèle unique au monde de partenariat officiel, encore aujourd'hui. Évidemment, du financement est recherché. Ce sera le ministère de la Famille qui permettra le démarrage et l'implantation.

Municipalité amie des enfants, version québécoise, exige d'abord que la municipalité ou la MRC adopte une politique familiale municipale, s'engage envers sa jeunesse à considérer leurs droits par des actions concrètes et s'engage à souligner la Journée internationale des droits des enfants. Vous découvrirez dans ce numéro des entrevues avec les premières municipalités à avoir obtenu la reconnaissance MAE ainsi que les impacts et les bénéfices pour leur communauté.

Et maintenant?

Après toutes ces années, une révision du programme s'imposait. Un comité d'experts et de partenaires a été mis en place pour bénéficier de leurs connaissances diversifiées et s'assurer de continuer à offrir une réponse aux droits, aux besoins et aux désirs des enfants et des jeunes.

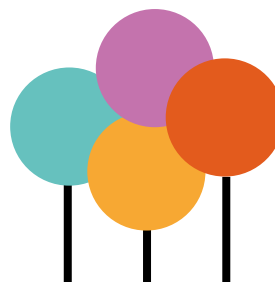
Quelques discussions enrichissantes plus tard, nous voici avec une reconnaissance qui demeure fidèle aux fondements d'UNICEF et qui s'adapte à la réalité évolutive des communautés. Les municipalités sont fières et soucieuses de prendre des engagements pour offrir une chance égale à toutes et à tous et pour donner un sens encore plus grand à la communauté.

Une invitation aux célébrations du 15e anniversaire est lancée à toutes les municipalités engagées, mais également à celles qui auraient un intérêt ou une volonté à être reconnues. Demeurez à l'affût des activités pour souligner ces quinze années d'engagement municipal envers la jeunesse.

Nous avons développé divers outils, comme la brochure « Avez-vous pensé à vos tout-petits citoyens? » et une plateforme sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Nous avons également mis sur pied une communauté de pratique qui permet de partager les préoccupations, les défis et les bonnes pratiques entre municipalités locales et régionales.

Pour en savoir plus sur le programme Municipalité amie des enfants, visitez :

<https://espacemuni.org/programmes/enfance-et-jeunesse/accreditation-municipalite-amie-des-enfants/>



Les municipalités se mobilisent : une levée de drapeaux pour les tout-petits au Québec!

Collaboration Espace MUNI et
Collectif petite enfance

En novembre, depuis maintenant 9 ans, se déroule la Grande semaine des tout-petits (GSTP). Cet événement provincial, organisé par le Collectif petite enfance, vise à sensibiliser et à mobiliser tout le Québec sur des questions entourant la petite enfance et la périnatalité ainsi qu'à encourager le dialogue sur ces sujets. La GSTP comprend des centaines d'activités offertes partout au Québec tout au long de la semaine et souligne toujours la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre.

Cette année, la GSTP se tiendra sous le thème des disparités sociales et territoriales vécues par les tout-petits et leur famille :

Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux.
Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.

Retour sur la dernière édition

Le 20 novembre dernier, la Journée mondiale de l'enfance coïncidait avec le lancement de la 8^e édition de la GSTP. Cette date a aussi marqué la toute première levée de drapeaux collective du milieu municipal, alors que plus de 440 municipalités ont fièrement affiché les couleurs de la GSTP. Parmi elles, plus d'une cinquantaine ont hissé un second drapeau, celui des Municipalités amies des enfants!



Sur la photo : **Martin Dampousse**, maire de la Ville de Varennes et président de l'Union des municipalités du Québec, **Elise Bonneville**, directrice du Collectif petite enfance, **Suzanne Roy**, ministre de la Famille, ministre responsable de la Montérégie et députée de Verchères, **Doreen Assaad**, présidente d'Espace MUNI et mairesse de la Ville de Brossard, **Katrin Nakashima**, représentante d'UNICEF Canada et des tout-petits du Centre de la Petite Enfance Matin Soleil.

« L'édition 2023 a été une belle réussite de mobilisation pour la levée des drapeaux. Cette année, notre ambition est de voir chaque municipalité du Québec se joindre à nous, démontrant ainsi leur engagement envers la petite enfance et les Municipalités amies des enfants. Plus nous serons nombreux à participer et à afficher notre soutien, plus nous serons en mesure de sensibiliser nos communautés à l'importance de la petite enfance pour l'avenir de notre société. » – Elise Bonneville, directrice du Collectif petite enfance.

Une mobilisation renouvelée

Le 18 novembre prochain, toutes les municipalités du Québec sont invitées à prendre part au mouvement en participant à la deuxième levée de drapeaux symbolique qui marquera le lancement de la GSTP. À cette occasion, il est de mise de porter le carré-doudou en signe d'appui aux tout-petits, un carré de tissu rappelant celui d'une couverture pour enfant, qui est devenu un symbole de soutien durant la GSTP.

Mais il y a plus! Outre la levée de drapeaux, des activités variées sont en cours de préparation en collaboration avec de nombreux partenaires.

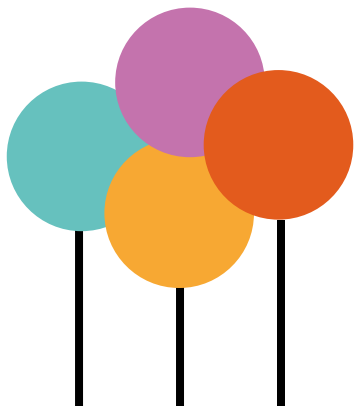
Espace MUNI fait d'ailleurs partie des partenaires de cette initiative. Chargé de coordonner le réseau et la reconnaissance Municipalité des enfants (MAE) de l'UNICEF au Québec, Espace MUNI contribue à mobiliser et à engager le milieu municipal envers les enfants de tous âges.

La programmation de la semaine est disponible à l'adresse suivante : <https://collectifpetiteenfance.com/grande-semaine-des-tout-petits/>

Célébrer la Journée mondiale de l'enfance le 20 novembre

Pour s'investir davantage, une municipalité peut également entreprendre une action ou organiser une activité pour souligner la Journée mondiale de l'enfance et contribuer à faire connaître les droits des enfants à toute la communauté. Pour en savoir plus, consultez la trousse d'outils au lien suivant : https://www.unicef.ca/sites/default/files/2024-06/trousse_d_outils_journee_enfant.pdf

Municipalités, joignez-vous au mouvement! ■



Quelques drapeaux pour les tout-petits

Drapeau de la Grande semaine des tout-petits :

Toutes les municipalités du Québec sont invitées à lever le drapeau de la GSTP distribué par le Collectif petite enfance.

Drapeau de la Grande semaine des tout-petits pour les Premières Nations :

Le Collectif petite enfance a également produit un drapeau avec le logo des Premières Nations pour les communautés autochtones.

Drapeau Municipalité amie des enfants :

Les municipalités faisant partie du réseau MAE sont invitées à lever également leur drapeau MAE distribué par Espace MUNI.

Drapeau pour les tout-petits :

Que serait une Grande semaine des tout-petits sans eux! Un bricolage est proposé aux tout-petits pour fabriquer leur propre drapeau de la GSTP.



Drapeau MAE



Drapeau GSTP

Pionnières parmi les Municipalités amies des enfants (MAE) : petit train va loin



Véronique Wong Kwan Chuen
chargée de projets enfance et jeunesse, Espace MUNI



Richard Paulhus
Agent de projets spéciaux, Espace MUNI

Pour le 15^e anniversaire de la reconnaissance Municipalité amie des enfants, Espace MUNI est allé à la rencontre des deux premières municipalités à être accréditées au Québec, soit l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et la Ville de Sainte-Julie. Nous souhaitons connaître les bons coups et les activités inspirantes de ces milieux, mais aussi les impacts qu'a eus l'accréditation pour les enfants et leurs droits ainsi que les apprentissages de la municipalité à travers cette démarche. Vous trouverez l'entrevue avec la Ville de Sainte-Julie aux pages suivantes.



Entrevue avec Béatrice Masson, conseillère en planification, direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

L'entrevue a été réalisée au Carré Notre-Dame-des-Victoires (NDV), un site de l'arrondissement qui est actuellement en réaménagement complet à la suite d'une vaste consultation de la population locale, y compris les enfants, et qui mettra en valeur le cœur du quartier par la piétonnisation permanente du carré.

D'après vous, comment les enfants de votre collectivité perçoivent-ils leur milieu de vie?

Béatrice Masson : Dans le cadre de notre « Stratégie jeunesse » qui s'inscrit dans le plan de développement social de l'arrondissement, nous avons réalisé un sondage conçu par des jeunes pour consulter principalement les 12-17 ans. Voici ce qu'ils ont souligné :

- avoir accès aux parcs, à la nature, à des lieux de rassemblements pour les humains;
- une sensibilité face à la sécurité et au vivre ensemble, surtout avec les personnes ayant des besoins particuliers;
- côtoyer des lieux plus colorés et vivants;
- la reconnaissance de leurs droits et l'importance de l'inclusion.

Outre ce projet, l'arrondissement et ses partenaires utilisent une panoplie de moyens pour consulter et faire participer les enfants aux divers projets les concernant : sondage, groupe de discussion, co-construction, etc.

Parlez-nous du lieu où nous sommes et de ce qui le rend significatif pour les enfants de votre collectivité?

Béatrice Masson : Le carré NDV, c'est un projet qui met en valeur le cœur d'un quartier.

Les travaux permettront de transformer complètement le quadrilatère compris entre les rues Pierre-De Coubertin, Boileau, Louis-Veuillot et Dickson. Le projet inclut notamment la piétonnisation permanente de plusieurs tronçons des rues bordant le site afin de redonner l'espace à la population. Une placette sera intégrée au parc existant, qui sera doté d'un mobilier et d'un espace pour la tenue d'activités et d'événements. L'église donnant sur le parc sera mise en valeur par l'illumination de sa façade. Cet espace se transformera en un véritable lieu de rencontre pour la communauté.

Pour répondre aux besoins de la population, le projet mise sur la diversification des installations. L'aménagement d'un îlot de fraîcheur est prévu, avec des jets d'eau et du mobilier de détente. Afin d'encourager la pratique



Consultation des jeunes pour le Carré NDV
Crédits photos : Mélanie Dusseault

d'activités physiques par la population, notamment les enfants, l'espace inclura une plaine gazonnée pour le jeu libre, un terrain multisport, le verdissement de la section près de l'école primaire ainsi que des supports à vélos et à trottinettes.

La participation citoyenne a été au cœur de ce projet signature pour le secteur. Tout en s'adressant à toute la population du quartier, la démarche de consultation avait été particulièrement pensée dans le but de joindre les jeunes et faciliter leur participation. Ceci a permis de valider les orientations et les pistes d'aménagement issues de consultations passées, qui avaient mené à des installations temporaires, pour finalement guider la conception d'un projet permanent qui transformera le secteur pour recréer un cœur de quartier.

Qu'est-ce que la reconnaissance MAE apporte de plus à votre collectivité?

Béatrice Masson : Une mobilisation intersectorielle autour des droits de l'enfant et l'arrimage avec le milieu communautaire dans chacun des quartiers de l'arrondissement. Au cours des 15 dernières années, nous avons collaboré avec les organismes pour mettre l'accent annuellement sur un article des droits de l'enfant et pour souligner collectivement la journée mondiale de l'enfance. L'accréditation MAE a aussi contribué à l'engagement de l'ensemble des services internes de l'arrondissement, en contaminant les services centraux de la Ville de Montréal.

Quelles sont les actions les plus inspirantes que vous avez menées?

Béatrice Masson : Au fil des ans, plusieurs projets inspirants ont vu le jour dans l'arrondissement : le parcours des droits des enfants, les rues ludiques et des rues-écoles, Petits bonheurs (festival culturel pour les tout-petits). Toutefois, un projet nous rend particulièrement fiers, car il a été mis en place par la table de concertation enfance-famille du quartier Hochelaga-Maisonneuve (200 portes) et il est porté par des parents bénévoles du quartier. Il s'agit de « Établissement Ami des Enfants ». Ce projet, maintenant déployé dans tous les quartiers de l'arrondissement, propose aux établissements d'adapter leurs lieux afin de mieux recevoir les familles et les enfants, en se dotant de tables à langer, de chaises d'appoints, d'entrée adaptée, etc.

Avez-vous des partenaires qui collaborent aux actions ou à la planification de la reconnaissance MAE dans l'arrondissement?

Béatrice Masson : À divers niveaux, plusieurs partenaires participent aux activités pour les enfants dans l'arrondissement. Nous travaillons beaucoup avec les tables de concertation de quartier pour offrir aux enfants et à leurs familles le meilleur milieu de vie possible.

Des quartiers unis pour les enfants! ■

Pionnières parmi les Municipalités amies des enfants (MAE) : petit train va loin (suite)



Entrevue avec Luc Brassard, directeur du service des loisirs, Ville de Sainte-Julie

L'entrevue a été réalisée au parc Joseph-Véronneau, inauguré en 2023 après avoir été complètement réaménagé. Il est le premier parc de la municipalité à inclure des modules de jeux pour enfants à accessibilité universelle. Sa conception a été imaginée avec la volonté de créer des espaces de vie agréables et inclusifs pour la population.

Parlez-nous du lieu où nous sommes et de ce qui le rend significatif pour les enfants de votre collectivité?

Luc Brassard : Ce parc, qui n'avait pas été retouché depuis 35 ans, est situé dans un quartier familial et à proximité d'un développement qui ajoutera plus de 3 000 portes au secteur dans les prochaines années. Son réaménagement a permis de le doter de jeux d'eau, de nouveaux modules de jeux à accessibilité universelle, d'installations sanitaires permanentes, d'une remise active et d'un abri extérieur. De plus, ce parc est accessible par le réseau cyclable et est relié au corridor scolaire.

Notre recette pour répondre aux besoins des enfants et des familles réside dans la consultation. Pour ce parc, nous avons consulté les éducatrices et éducateurs en service de garde pour le choix du concept de jeux d'eau. Pour les modules de jeux, nous nous sommes rendus à l'école du quartier. Avec l'accord de la direction d'école, nous avons regroupé des enfants et leur avons présenté les plans et des options de modules de jeux. Leurs avis ont guidé nos choix finaux.

Selon vous, quels ont été les changements les plus importants au sein de l'appareil municipal depuis que vous avez l'accréditation MAE?

Luc Brassard : Dès l'implantation de MAE, toute l'équipe municipale s'est engagée, car la ville avait, à ce moment-là, un très haut taux de natalité. La mairesse de l'époque, Mme Suzanne Roy, croyait fermement au projet. Aujourd'hui, l'ouverture de la Ville et l'accueil des jeunes dans nos nombreux projets démontrent le grand changement qui s'est opéré dans la dernière décennie dans nos manières de faire. Tous les services de la Ville participent à la création de cette dynamique. Ils font tous partie de la recette.



Parc Joseph-Véronneau

Qu'est-ce que la reconnaissance MAE apporte à votre collectivité?

Luc Brassard : L'assurance que les intérêts des jeunes sont toujours pris en compte dans les décisions municipales. Cette attention envers les jeunes est intégrée dans nos façons de faire, dans tous les services et les comités de la Ville. La représentation des organismes qui servent une clientèle jeunesse est assurée dans tous les comités loisirs (culture, communautaire, sportif, immigration).

D'après vous, comment les enfants de votre collectivité perçoivent-ils leur milieu de vie?

Luc Brassard : La ville profite d'un environnement naturel exceptionnel que nous tentons de mettre en valeur avec les jeunes. On veut qu'ils se sentent pris en compte et qu'ils sachent que la Ville est à l'écoute de leurs besoins. Les jeunes nous démontrent leur appréciation par leur présence à des comités et leur participation aux consultations et aux exercices de réflexion sur les projets que nous leur présentons.

Avez-vous des mécanismes officiels de consultation ou de participation des enfants?

Luc Brassard : La consultation et la participation des jeunes font partie de la recette qui fonctionne à Sainte-Julie. Dernièrement, nous avons fait une grande consultation auprès des jeunes, avec l'aide du département de l'urbanisme de l'Université de Montréal, pour l'amélioration du skate park. Une consultation qui, avec le temps, est devenue plus une co-construction avec les jeunes.

En plus de faire appel aux enfants, nous travaillons avec les organisations de notre territoire vouées aux enfants : CPE, écoles, groupes communautaires, etc. Comme je l'ai déjà dit, c'est ce travail d'équipe qui est la recette gagnante de Sainte-Julie.

Quelles sont les actions les plus inspirantes que vous avez menées?

Luc Brassard : Outre le réseau de ses parcs, la Ville a mis en place plusieurs projets en faveur des enfants. Je pense ici à la « chaise des générations » au conseil municipal et « grandir avec mon arbre » qui sont des projets récurrents qui mettent de l'avant l'importance des enfants dans l'organisation municipale. Le plus bel exemple de cette écoute est le conseil jeunesse, qui est une démarche annuelle permettant aux jeunes de présenter des projets pour la ville au conseil municipal. Pour les soutenir dans l'élaboration de leurs projets, les jeunes ont l'occasion d'échanger avec des personnes élues et les directions des services de la municipalité. Par la suite, la municipalité tient à jour une liste de tous les projets soumis et veille à les intégrer dans les activités ou les projets de la municipalité dès qu'elle en a l'occasion. Ainsi, l'annonce toute récente d'un service de vélopartage à Sainte-Julie est une idée qui a été soumise dans le cadre d'un conseil jeunesse.

Nous sommes fiers de l'écoute et de l'ouverture de notre maire actuel, Mario Lemay, et des personnes élues du conseil municipal, car cela permet aux jeunes de venir présenter en toute confiance leurs projets. Sainte-Julie est une ville à l'écoute des enfants. ■



La chaise des générations



Conseil jeunesse



Grandir avec mon arbre



Grandir avec mon arbre

La jeunesse au cœur de la MRC de Charlevoix : l'essor communautaire à travers l'intergénérationnel



Alice Désaulniers
chargée de projets, Participation
citoyenne, Espace MUNI



Isabelle Lapierre
Chargée de projets, Démarches
locales MADA
MRC de Charlevoix

Dans la pittoresque région de Charlevoix, un tissu social riche et diversifié se tisse au fil des projets intergénérationnels, illustrant la force d'une communauté qui incorpore pleinement la collaboration entre les âges. Ces initiatives, loin d'être de simples activités, sont de véritables ponts bâtis entre les générations, permettant un échange de savoirs, d'histoires et de perspectives qui enrichissent toutes les personnes participantes.

L'empreinte locale au cœur de chaque projet

La MRC de Charlevoix adopte une approche intergénérationnelle enrichissante pour préserver et transmettre les savoirs locaux, tout en mettant en lumière les particularités de chaque municipalité. À Baie-Saint-Paul, l'héritage agricole est célébré par des activités de glanage, où jeunes et moins jeunes se réunissent pour récolter les fruits et les légumes invendus des champs, une pratique écologique et éducative. Cette récolte est ensuite transformée lors d'ateliers de cuisine partagés, renforçant le lien social et le transfert de connaissances culinaires. Parallèlement, Saint-Urbain et Saint-Hilarion valorisent leur patrimoine en offrant des activités qui reflètent leurs traditions et leurs savoir-faire uniques, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et de fierté locale.

La MRC déploie des activités intergénérationnelles pour cibler des enjeux spécifiques à la région. Ainsi, la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François accueille des nouveaux arrivants lors de repas partagés, favorisant l'intégration et l'échange culturel. Aux Éboulements, la maison des jeunes La Baraque s'implique dans une corvée printanière pour aider les personnes âgées à préparer leurs jardins pour l'été, une initiative qui renforce le tissu social et offre aux jeunes l'occasion de s'engager concrètement dans leur communauté.

Ces projets illustrent l'engagement de la MRC à créer un environnement inclusif et solidaire, où chaque génération contribue au dynamisme et à la résilience de la région.

Les bienfaits des relations intergénérationnelles pour les jeunes et les moins jeunes

Les bienfaits de ces relations sont multiples et touchent chaque tranche d'âge. Pour les personnes âgées, c'est l'occasion de partager leur expérience et leur sagesse, mais aussi de se sentir utiles et valorisées par la société. Elles retrouvent un rôle actif au sein de la communauté. Pour les jeunes, ces activités leur offrent un espace où la pression scolaire et sociale s'efface au profit de l'authenticité des échanges. Ils se sentent appréciés pour ce qu'ils sont, non pour leurs performances, écoutés par des personnes âgées qui, sans être de leur famille, leur offrent attention et reconnaissance. C'est un partage de connaissances bidirectionnel : les jeunes découvrent des compétences pratiques et des leçons de vie, tandis que les personnes âgées s'émerveillent souvent de la fraîcheur des perspectives jeunes.

La municipalité récolte les fruits de cette dynamique intergénérationnelle. Le sentiment d'appartenance s'accroît. Les jeunes sont moins enclins à vandaliser les espaces publics, auxquels ils se sentent maintenant liés, et les personnes âgées participent plus activement à la vie locale. Les projets intergénérationnels deviennent ainsi un moteur de revitalisation communautaire, où chaque individu, jeune ou âgé, trouve sa place, se sent compétent et valorisé.

Stratégies municipales pour une intégration réussie dans les écoles

Depuis des années, la MRC de Charlevoix développe une expertise précieuse pour tisser des liens solides entre les écoles et les organismes locaux. L'un des secrets de sa réussite réside dans l'organisation d'activités intergénérationnelles pendant les journées pédagogiques, en partenariat avec les services de garde. Cette stratégie répond au manque de budget pour les sorties éducatives, mais crée également une dynamique communautaire enrichissante.

Le succès de ces initiatives encourage le personnel enseignant à intégrer ces expériences directement en classe, renforçant ainsi l'engagement des élèves et l'ouverture de l'établissement aux acteurs locaux. Un exemple éloquent est celui de l'école Dominique-Savio à Saint-Urbain, qui entretient des relations étroites et continues avec le club FADOQ Joie de Vivre de la région.

Petit train va loin

Les leçons tirées par la MRC de Charlevoix soulignent l'importance de commencer à petite échelle, de prendre le temps d'évaluer les besoins et de construire les projets localement. Ces projets nécessitent une planification et une étroite collaboration. En démarrant avec un petit projet, les comités locaux se sentent motivés et capables de développer des initiatives plus ambitieuses par la suite.

En somme, Charlevoix démontre avec brio que la force d'une MRC réside dans sa capacité à unir ses membres autour de projets communs qui célèbrent et exploitent la richesse de chaque génération. Les activités intergénérationnelles sont non seulement bénéfiques; elles sont essentielles à la construction d'une communauté solide, inclusive et résiliente. ■



L'atelier du Musée sur la route, par le Musée de Charlevoix, s'est tenu à l'école Dominique-Savio à Saint-Urbain. Lors de cette activité, des enfants et des personnes âgées ont échangé sur l'histoire de Charlevoix, afin de partager des connaissances et de l'expérience de vie. Cette activité a été réalisée en collaboration avec le service de garde de l'école et les personnes âgées de la municipalité, en partenariat avec MADA (municipalité amie des aînés) et subventionnée par Voisins solidaires.

Sur cette photo, sourires et solidarité fleurissent lors de la corvée printanière de la Municipalité Les Éboulements, où de jeunes bénévoles dévoués et des personnes âgées du village s'unissent pour raviver les demeures et les jardins, préparant le terrain pour que les personnes âgées puissent profiter de l'été à la maison. Ce projet a été subventionné par Voisins solidaires, parrainé par le comité des Loisirs et orchestré par le comité MADA. Cette initiative rassemble la FADOQ et la Maison des Jeunes des Éboulements dans un bel élan de solidarité.

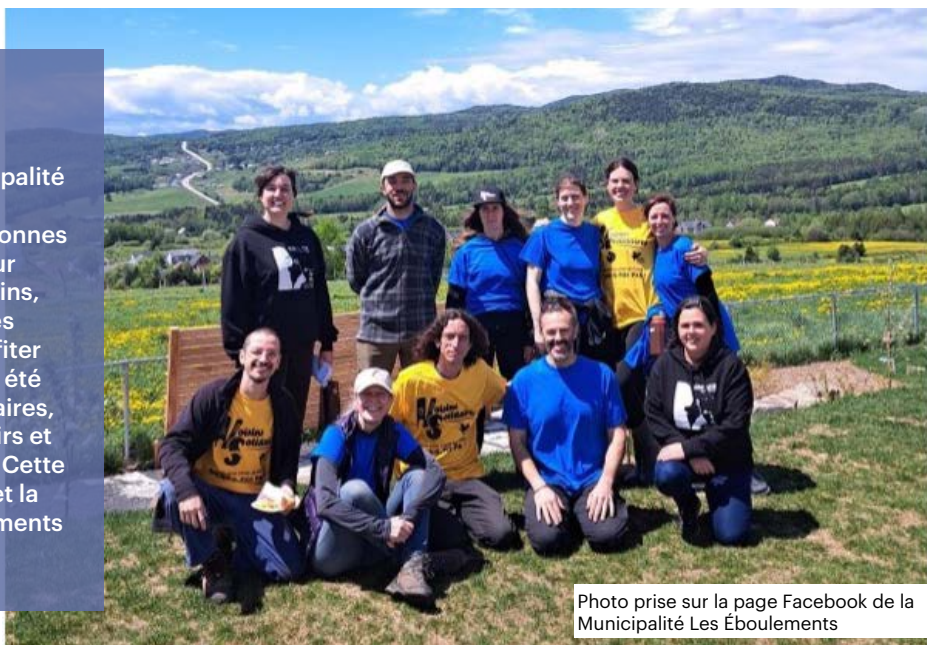


Photo prise sur la page Facebook de la Municipalité Les Éboulements

Respect des droits des tout-petits : où en sommes-nous au Québec?



Geneviève Joseph

conseillère communications et affaires publiques, Observatoire des tout-petits

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations Unies, dont le Canada et le Québec sont signataires, les gouvernements ont la responsabilité de s'assurer que les droits des enfants vivant sur leur territoire sont respectés. Or, plusieurs signaux nous indiquent que ce n'est pas le cas pour tous les tout-petits du Québec. Fort heureusement, les municipalités disposent de plusieurs leviers pour améliorer la situation.

DROIT À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



En date du 30 avril 2024, 31 145 enfants étaient en attente d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance¹

La fréquentation d'un service de garde éducatif à l'enfance peut constituer un facteur de protection pendant la petite enfance, en particulier chez les enfants de milieux défavorisés². Toutefois, pour engendrer des effets positifs sur le développement de l'enfant, le milieu éducatif qu'il fréquente doit être de qualité.

PISTES D'ACTION POUR LES MUNICIPALITÉS

Un facteur essentiel de la qualité est la formation du personnel, mais ce n'est pas le seul. Ainsi, les municipalités peuvent agir en fournissant un local pour accueillir temporairement un service de garde éducatif le temps qu'une installation soit construite ou en adoptant une réglementation qui protège la qualité des services de garde éducatifs.

DROIT À DE LA NOURRITURE, À DES VÊTEMENTS ET À UN ENDROIT SÛR OÙ VIVRE

En 2022, 25% des parents vivant avec au moins un enfant de 5 ans ou moins percevaient leurs revenus comme insuffisants ou très insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille³

Cette situation pourrait augmenter l'insécurité alimentaire chez les tout-petits. Prédicteur de maladies chroniques, l'insécurité alimentaire durant la petite enfance est associée à un plus haut risque que les enfants touchés présentent des retards sur le plan du développement cognitif, moteur et neurophysiologique⁴.

De plus, selon l'Institut de la Statistique du Québec, en 2021, 8,7 % des familles avec au moins un enfant de 0 à 5 ans, ce qui représente plus de 32 000 enfants, habitaient dans un logement non abordable. Selon la littérature scientifique, le fait d'habiter dans un logement non abordable peut avoir un impact sur le développement des tout-petits, qui seraient plus à risque de retard sur le plan du développement physique, émotif, cognitif, langagier et social⁵.



PISTES D'ACTION POUR LES MUNICIPALITÉS

- Renforcer les sanctions aux propriétaires ne respectant pas les règlements sur la salubrité des logements
- Acquérir des terrains pour des projets de logements abordables répondant aux besoins des familles

DROIT D'AVOIR UNE FAMILLE AIMANTE ET D'ÊTRE ENTOURÉ D'UNE COMMUNAUTÉ BIENVEILLANTE



En 2022, près du quart (23%) des parents vivant avec au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans ne se sentaient jamais ou rarement soutenus par leur entourage dans les moments difficiles⁶

La recherche montre que le soutien social pourrait diminuer le risque que les enfants développent de l'anxiété, une dépression ou des problèmes de comportement. La présence d'un réseau de soutien permet également de réduire le stress parental et, par le fait même, de diminuer l'utilisation de pratiques parentales inadéquates⁷.

PISTES D'ACTION POUR LES MUNICIPALITÉS

Les municipalités peuvent favoriser les rencontres informelles entre les familles en organisant des événements récréatifs dans les quartiers. Ce genre d'activité permet de briser l'isolement et de soutenir les parents grâce au partage avec d'autres individus qui vivent des réalités semblables. Au Québec, la Fête du voisinage est une initiative chapeautée par Espace MUNI. Depuis 2006, 8 000 fêtes de ce genre ont été organisées. Dans le monde, 36 pays et plus de 30 millions de personnes participent à l'une de ces fêtes chaque année.

RÉFÉRENCES

- 1 MINISTÈRE DE LA FAMILLE. **Tableau de bord du développement du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance** - Données au 30 avril 2024. [En ligne]. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/TableauDeBord_avril2024.pdf].
- 2 LAURIN, I., et autres. **Quel est l'effet de la fréquentation d'un service éducatif sur le développement de l'enfant à la maternelle selon le statut socioéconomique : résultats de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle**. [En ligne], 2015, Montréal, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, fascicule 2, 12 p. [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2457558>].
- 3 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Enquête québécoise sur la parentalité 2022**. [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/etre-parent-au-quebec-2022>].
- 4 KE, Janice, et Elizabeth LEE FORD-JONES (2015). **Food insecurity and hunger: A review of the effects on children's health and behaviour**. [En ligne], 2015, Paediatrics & Child Health, vol. 20, no 2, p. 89-91. [<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4373582/>].
- 5 DONG, M., et autres. **Childhood Residential Mobility and Multiple Health Risks During Adolescence and Adulthood: The Hidden Role of Adverse Childhood Experiences**. [En ligne], 2005, Archives of Pediatrics & Adolescent Medicine, vol. 159, no 12, p. 1104-1110. [<https://jamanetwork.com/journals/jamapediatrics/fullarticle/486186>].
- 6 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Enquête québécoise sur la parentalité 2022**. [En ligne]. [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/etre-parent-au-quebec-2022/>].
- 7 OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS. **Comment favoriser le développement des tout-petits avant leur entrée à l'école? L'importance de la qualité, de la stabilité et de la continuité des environnements**. [En ligne], 2021, Montréal, Québec, Fondation Lucie et André Chagnon. [<https://tout-petits.org/publications/rapports/favoriser-le-developpement-des-tout-petits/>].

Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens ?



ESPACE MUNI
OBSERVATOIRE DES TOUT-PETITS

Les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des familles. Consultez le guide *Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens ?*, développé par Espace MUNI, en collaboration avec l'Observatoire des tout-petits, pour découvrir plusieurs exemples inspirants et des pistes d'actions concrètes : <https://tout-petits.org/municipalites>

Le Trottibus : marcher pour tisser des liens



Société
canadienne
du cancer



Alice Désaulniers
chargée de projets, Participation
citoyenne, Espace MUNI



Virginie Delannoy
Spécialiste partenariats et
développement, Saines habitudes
de vie, Société canadienne du
cancer

Le Trottibus est une initiative remarquable qui transforme la manière dont les communautés envisagent le transport scolaire et la santé publique. En encourageant les enfants à marcher pour se rendre à l'école, le Trottibus contribue à l'activité physique régulière des jeunes, mais favorise également une plus grande conscience environnementale et un sentiment d'appartenance à la communauté.

Le Trottibus en bref

Le projet Trottibus, une initiative de la Société canadienne du cancer, encourage les élèves du primaire à marcher pour se rendre à l'école de manière sécuritaire et supervisée. Il vise à promouvoir l'activité physique quotidienne, contribuant ainsi à un mode de vie sain et à la prévention du cancer.

En plus de favoriser la santé des enfants, le Trottibus aide à réduire l'empreinte carbone, soutenant l'objectif d'un environnement plus vert. Le succès du projet repose sur l'engagement communautaire, avec des bénévoles qui accompagnent les enfants pour assurer leur sécurité tout au long du trajet.

Le Trottibus est un programme clé en main qui inclut des formations pour les responsables et les bénévoles, des exigences à respecter, des outils numériques de démarrage ainsi que du matériel opérationnel et promotionnel.

Une collectivité en marche vers des objectifs communs

Lorsqu'une municipalité adopte le Trottibus, elle fait bien plus que promouvoir la marche. Elle encourage la création de liens intergénérationnels et intersectoriels. Les comités





À ce jour, le programme compte 23 écoles participantes au Québec et 15 autres en phase de développement de projet. Avec 459 enfants inscrits et 160 bénévoles, dont 36 issus de la communauté, le programme montre une participation active et un engagement communautaire.

organiseurs, composés de parents et grands-parents, de personnel enseignant, de voisins et voisines ainsi que d'organismes locaux, sont le cœur battant de ce projet. Ils illustrent parfaitement comment l'engagement citoyen peut transformer notre quotidien.

« Le Trottibus est également une occasion de rassembler les citoyennes et citoyens du quartier désirant s'impliquer, de renforcer leur sentiment d'appartenance, tout en encourageant le déplacement actif sécuritaire, l'entraide et la bienveillance. Je n'y vois que des bénéfices à tous les égards! » – Catherine Jetté, maman impliquée dans le comité organisateur

Les témoignages recueillis offrent un aperçu de l'impact positif du Trottibus. Ils reflètent l'engagement des résidents envers la sécurité et le bien-être des enfants et illustrent comment un simple changement dans la routine quotidienne peut renforcer la sécurité routière, promouvoir des habitudes saines et tisser des liens sociaux.

Le rôle central de la municipalité pour la sécurité des jeunes piétons

La municipalité peut avoir un impact crucial lorsqu'elle soutient de telles initiatives, par exemple en fournissant les infrastructures nécessaires, comme des trottoirs sûrs et des passages piétons. Elle peut susciter un projet ou aider à le promouvoir pour atteindre un plus grand nombre de familles.

Le projet de Trottibus dans le district montréalais de Sainte-Marie est un exemple éloquent de la façon dont les collectivités peuvent réagir de manière proactive aux défis urbains. En 2022, le décès tragique d'une élève de 7 ans sur le chemin de l'école a ébranlé la communauté du district, ce qui a ensuite mobilisé les actrices et acteurs locaux à considérer des solutions qui répondent à l'enjeu de la sécurité pour les enfants piétons.

La Société canadienne du cancer et la Société écocitoyenne de Montréal (SEM) unissent maintenant leurs efforts dans ce district pour le projet Trottibus. La SEM a d'ailleurs reçu

une subvention pour déployer le Trottibus dans les écoles locales. En formant des convois d'élèves accompagnés par des adultes, le Trottibus assure un trajet sécurisé vers l'école, réduisant ainsi les risques liés à la circulation dense, particulièrement dans les zones urbaines comme Ville-Marie. En effet, le Trottibus est plus qu'un simple moyen de transport; c'est un programme éducatif qui inculque aux enfants les principes de la sécurité routière tout en favorisant l'activité physique et la conscience environnementale.

Un programme clé en main, mais adaptable selon les besoins

L'initiative du Trottibus, un concept simple et flexible, offre une solution alternative pour le trajet vers l'école. Contrairement à l'idée perçue qu'il doit fonctionner deux fois par jour, cinq jours par semaine tout au long de l'année scolaire, il peut être adapté selon les besoins et les saisons. En effet, une pause durant l'hiver est envisageable pour assurer la sécurité des participants pendant les périodes de froid et lorsque les trottoirs sont potentiellement glissants.

Pour évaluer l'intérêt et l'engagement des bénévoles et des parents, un projet pilote peut être lancé, par exemple sous forme d'une semaine dédiée au Trottibus durant le mois de la marche, en octobre, ou à l'occasion du jour de la Terre, en avril. Une telle initiative, même limitée à une seule journée, pourrait encourager les parents à privilégier la marche comme moyen de transport et à prendre conscience de la nécessité de réduire la circulation automobile aux abords des écoles. De plus, un partenariat avec les services de police pourrait valider les itinéraires, mais aussi aider à promouvoir de bonnes pratiques de sécurité piétonnière auprès des jeunes.

En conclusion, le Trottibus n'est pas seulement une réponse à une tragédie; c'est une mesure préventive, un outil éducatif et un symbole de la solidarité communautaire. Il incarne l'espoir que, par des actions concertées, nous pouvons prévenir les accidents, mais aussi élever une génération consciente des enjeux de sécurité, de santé publique et d'environnement. ■

Comment vont les parents d'aujourd'hui?*



Denis Guérin

Responsable de la valorisation des connaissances, Espace MUNI

Comment vont les parents québécois d'aujourd'hui? Cette question, qui en cache plusieurs, est au centre de l'Enquête québécoise sur la parentalité (EQP), réalisée en 2022 par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le compte du ministère de la Famille. Les résultats de cette enquête aident à mieux comprendre ce que vivent les parents dans plusieurs aspects de leur vie : défis du quotidien, rythme de vie, conciliation famille-travail, coparentalité, milieu de vie, fréquentation et utilisation des services figurent parmi les nombreux sujets abordés dans cette enquête et qui sont présentés de façon synthèse ici.

Pour en apprendre davantage, consultez le portrait complet :

LAVOIE, Amélie, et Alexis AUGER (2023). Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 336 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf>]

ainsi que le site Web de l'Institut de la statistique du Québec :

au <https://statistique.quebec.ca/fr/document/etre-parent-au-quebec-2022>.



*Un portrait à partir des résultats de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022 de l'Institut de la statistique du Québec

Quelques facteurs qui influencent l'expérience parentale

La santé des parents et de leur famille

55% des parents perçoivent leur santé comme très bonne ou excellente.

Ces parents : vivent une expérience parentale plus positive; composent avec un rythme de vie moins exigeant; s'imposent moins de pression comme parent.

23% déclarent vivre avec au moins un enfant ayant un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement ou un trouble d'apprentissage ou de comportement.

Ces parents : vivent plus de stress parental que les autres; composent avec une gestion plus difficile de leur quotidien et un rythme de vie très exigeant.

La situation économique

17% des parents vivent dans un ménage à faible revenu.

17% vivent dans un quartier très défavorisé sur le plan matériel et social.

Ces parents : composent avec un rythme de vie moins exigeant que les autres; vivent un plus grand stress parental.

27% perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille.

10% se considèrent assez ou très endettés.

Ces parents : vivent un plus grand stress parental que les autres; composent avec un rythme de vie très exigeant; s'imposent très souvent de la pression comme parent.

Ces réalités touchent davantage les familles monoparentales.

La conciliation famille - travail

32% des parents salariés n'utilisent aucune des trois mesures de conciliation suivantes : horaire flexible, banque de temps, aménagement et réduction du temps de travail.

Ces parents : vivent un plus grand stress parental que les autres; composent avec un rythme de vie plus exigeant.

55% disent vivre peu de conflits famille - travail.

19% disent vivre un niveau élevé de conflit famille - travail.

Ces parents : vivent un plus grand stress parental que les autres; composent avec un rythme de vie très exigeant; s'imposent très souvent de la pression comme parent.

De nombreuses différences sont toujours présentes entre les partenaires.

Le réseau social des parents

10% des parents mentionnent avoir besoin de soutien.

47% indiquent qu'ils peuvent compter souvent ou toujours sur un proche en cas de besoin.

35% ont un entourage peu disponible.

26% considèrent n'être rarement ou jamais soutenus par leur entourage en cas de besoin.

Ces parents : vivent un stress parental plus élevé que les autres; composent avec un rythme de vie très exigeant.

+ besoin de soutien et de pression sociale chez les mères, mais - de demandes exprimées par les pères.

+ besoin de soutien pour les parents avec au moins un enfant de 0-5 ans, mais peuvent compter sur des proches plus disponibles.

+ besoin de soutien pour les parents avec un enfant ayant des besoins particuliers, mais peuvent rarement ou jamais compter sur leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.

La relation coparentale

52% des parents disent que le niveau de soutien de leur partenariat est élevé.

52% disent assumer à parts égales les responsabilités parentales.

Les mères : composent avec un rythme de vie plus exigeant que leur partenaire; vivent un plus grand stress parental; s'imposent très souvent plus de pression comme parent.

61% des parents disent partager équitablement les tâches ménagères et domestiques.

29% des mères mentionnent les assumer plus souvent que leur partenaire.

Les mères : vivent davantage de stress parental que les pères; composent avec un rythme de vie plus exigeant.

Des nombreuses différences sont toujours présentes entre les partenaires.



Le milieu de vie des parents et l'utilisation des services offerts aux familles

La fréquentation de certains lieux publics

Les parents et leur famille disent avoir fréquenté les lieux suivants au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête :

- 42%** ont fréquenté les parcs et espaces naturels
 - 32%** en milieu rural
- 31%** les arènes ou les terrains de sport
 - 28%** en milieu rural
- 19%** les piscines, les patageoires et les jeux d'eau
 - 15%** en milieu rural
- 8%** les bibliothèques
 - 5%** en milieu rural

La perception de la qualité du milieu de vie

41% des parents perçoivent la qualité de vie de leur milieu de façon positive.

Les parents ont une perception plutôt bonne ou très bonne de la qualité de leur milieu de vie selon les neuf critères à l'étude :

- taille du domicile
- bruit du voisinage ou de l'extérieur
- relations avec le voisinage
- qualité de l'air
- sécurité du quartier
- présence et qualité des espaces verts
- facilité de se déplacer dans le quartier
- proximité des commerces de base
- proximité des services (écoles, santé, service de garde, etc.)

La fréquentation d'organismes offrant des activités et des services aux familles

14% des parents disent fréquenter les organismes communautaires familles quelques fois par année.

Les parents à faible revenu les fréquentent le plus souvent, **(28%)**

de même que les familles qui habitent dans un secteur très défavorisé sur le plan social et matériel. **(22%)**

35% des parents disent fréquenter les centres de loisirs ou les centres communautaires quelques fois par année.

familles de 3 enfants ou plus **(40%)**

familles avec enfants de 6 à 11 ans **(40%)**

familles à faible revenu **(41%)**

22% des parents disent fréquenter un club ou une association sportive quelques fois par année.

familles intactes **(22%)**

familles avec trois enfants ou plus **(25%)**

familles avec enfants de 6 à 11 ans **(27%)**

familles avec un revenu moyen-élevé ou élevé **(25%)**

L'utilisation des services d'aide alimentaire et matérielle

Les parents et leur famille mentionnent avoir eu recours aux services suivants quelques fois au cours des 12 mois précédant l'enquête :

- 5%** banques alimentaires
- 4%** banques de vêtements ou d'autres services d'aide matérielle
- familles peu scolarisées (aucun diplôme) **(26%)**
- familles à faible revenu **(23%)**
- familles monoparentales **(14%)**
- familles qui habitent dans un secteur très défavorisé sur le plan social et matériel **(15%)**
- les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada **(12%)**
- familles de trois enfants ou plus **(11%)**

L'utilisation des activités et des ressources de soutien à la parentalité

Les parents disent avoir utilisé les services suivants au cours des 12 mois précédant l'enquête :

- 19%** ateliers, conférences, cours ou formations
- 13%** consultations individuelles conjugales ou familiales
- 6%** groupes de soutien
- 3%** soutien téléphonique
- 3%** service de répit

15% des parents mentionnent n'avoir utilisé aucun type de service alors qu'ils en auraient eu besoin.

parents qui perçoivent leur état de santé comme passable ou mauvais **(29%)**

parents qui perçoivent leurs revenus comme insuffisants pour répondre aux besoins de base de leur famille **(24%)**

familles monoparentales **(22%)**

parents nés à l'extérieur du Canada **(21%)**

familles à faible revenu **(20%)**

Les raisons :

le manque de connaissance **(69%)**

le manque de temps **(39%)**

le coût trop élevé **(18%)**

les horaires qui ne conviennent pas **(17%)**

autres raisons : manque de motivation ou d'intérêt, l'accès aux services, etc. **(13%)**



Les plateformes de communication d'influence : un levier pour la population et les municipalités



Karine Jehelmann

chargée de projet, Mobilisation et communication, Espace MUNI

Les plateformes de communication d'influence sont essentielles pour permettre aux citoyennes et citoyens de participer activement à la démocratie et d'influencer les politiques publiques. Leurs outils permettent de structurer et d'organiser les démarches de plaidoyer. Une parole citoyenne construite est indispensable pour améliorer la communication avec les municipalités et assurer une prise en compte efficace des besoins de la communauté. L'accès à des ressources gratuites et à des expertises pertinentes permet de maximiser l'impact des actions citoyennes et de promouvoir des changements significatifs.

Des exemples de succès mondiaux

Des plateformes comme Change.org, Avaaz et Decidim, à l'échelle internationale, ou des exemples québécois comme le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)¹, l'Office de consultation publique de Montréal² ou Vivre en Ville³ montrent l'importance de s'exprimer et d'influencer les décisions politiques. Ces plateformes permettent de lancer des pétitions, de mener des campagnes et de participer à des débats publics, mobilisant parfois des millions de personnes et obtenant des changements significatifs.

PourRallier⁴, programme coordonné par Espace MUNI avec l'ASPQ⁵ et la RQRÉ⁶, offre un parcours de stratégie en communication d'influence destiné directement aux organismes citoyens afin qu'ils créent de manière autonome leur tactique pour rallier les décideurs.

Rétablir la confiance grâce à la communication d'influence

La perte de confiance et le manque de dialogue entre la population et les municipalités sont des défis majeurs. La population se sent souvent ignorée par les décideurs locaux, ce qui peut mener à une participation réduite aux processus démocratiques et à des tensions. Quant aux personnes élues, elles font face à des tensions verbales et physiques, affectant leur capacité à exercer leurs fonctions sereinement.

La communication d'influence offre une solution en formant les citoyennes et citoyens à structurer et à articuler leurs préoccupations de manière efficace. En fournissant des outils et des techniques pour un dialogue constructif, ces plateformes leur permettent de mieux se faire entendre et de créer des ponts avec les municipalités.

Ainsi, la formation à la communication d'influence au moyen de plateformes numériques combinée à des initiatives similaires pour les municipalités pourrait restaurer la confiance et encourager une participation citoyenne plus active, renforçant ainsi le tissu démocratique au niveau local. ■

PourRallier : Un soutien stratégique pour la population

Créée par des experts en communication, cette plateforme numérique permet, grâce à un jeu de questions, d'accompagner l'internaute dans l'élaboration de sa stratégie.

PourRallier se distingue des autres plateformes en offrant un soutien à l'élaboration de stratégies d'influence. Cette plateforme gratuite propose des formations et des webinaires sur des sujets clés comme la rédaction de lettres ouvertes, la gestion des médias sociaux et l'organisation de manifestations publiques.

Point bonus, elle offre l'option d'un accompagnement pour un plaidoyer destiné aux décideurs municipaux.

<https://www.pourrallier.com/>

RÉFÉRENCES

1 <https://rq-aca.org/>

2 <https://ocpm.qc.ca/fr>

3 <https://vivrenville.org/>

4 <https://www.pourrallier.com/>

5 <https://aspq.org/>

6 <https://reussiteeducative.quebec.fr>



34^e COLLOQUE

Ensemble,
nous...



ville hôteesse :



Victoriaville

Le colloque d'Espace MUNI, un rendez-vous incontournable à mettre à votre agenda!



Hôtel le Victorin, Victoriaville
Les 8 et 9 mai 2025



Toutes les actrices et tous les
acteurs du monde municipal

espacemuni.org/evenements



Mieux planifier l'environnement bâti autour des milieux de vie des personnes âgées pour favoriser leur santé et leur qualité de vie



Rana Boubaker
chargée de projets, Vieillessement actif et famille, Espace MUNI



Marie-Chantal Gélinas
Agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique de Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Sophie Goudreau
Agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique de Montréal CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

L'augmentation de la population âgée au Québec s'accompagne d'une diversité d'options en matière de logement pour les personnes âgées. Bien que le maintien à domicile demeure la préférence dominante, une proportion significative de la population âgée québécoise habite dans des milieux de vie collectifs (Commissaire à la santé et au bien-être, 2021).

La qualité des quartiers où vivent les personnes âgées peut jouer un rôle déterminant dans le maintien de leur mobilité et de leur participation sociale (Wiebe et Séguin, 2019). En fonction de ses caractéristiques, l'environnement bâti autour d'une résidence privée pour aînés ou d'une habitation à loyer modique (HLM) peut faciliter ou entraver la création d'un nouveau chez-soi par les personnes qui y résident (Lord et Negron-Poblete, 2019). Par conséquent, étant donné l'influence significative du quartier sur la qualité de vie des personnes âgées, il est judicieux d'étudier et de planifier les environnements autour de leurs résidences.

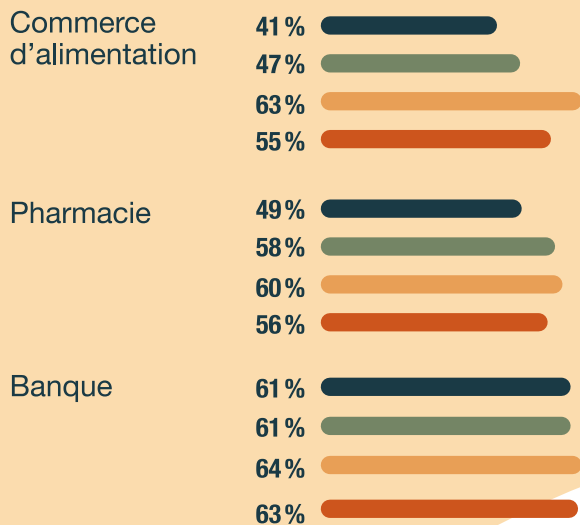
Pour mieux comprendre les effets des environnements sur la santé des personnes âgées, la Direction régionale de santé publique de Montréal a mené une enquête sur les environnements bâtis autour des milieux de vie collectifs. Ces milieux comprennent les HLM, les RPA et les résidences privées pour aînés gérées par des organismes à but non lucratif en habitation (RPA-OBNL).

L'étude menée à Montréal a révélé que plus de la moitié des logements en milieux de vie collectifs n'ont pas une

épicerie ou une pharmacie à distance de marche. Quant aux RPA, plus de 60% des logements se trouvent à 500 mètres ou plus d'une épicerie. Environ 41 % des HLM et 45 % des RPA-OBNL n'offrent pas un accès facile à ces commerces. Les personnes qui y résident pourraient avoir de la difficulté à combler leurs besoins de base, comme se nourrir ou se procurer des médicaments. De plus, l'accès à ces services essentiels n'est pas toujours assuré par le transport collectif (TC), car près de la moitié des logements (42 %) sont situés à plus de 500 mètres d'un arrêt de TC. Pour les personnes âgées qui ne disposent pas d'une voiture, ce manque d'accès peut les contraindre à limiter leurs déplacements.

La mobilité des personnes âgées en milieu urbain peut également être compromise par des problèmes de sécurité. En effet, les routes achalandées représentent un risque accru pour la sécurité des personnes âgées qui se déplacent à pied ou à vélo. L'étude a montré que les logements en HLM ou RPA-OBNL, plus souvent situés dans des quartiers centraux, sont entourés d'un plus grand nombre d'intersections comprenant des artères principales, comparativement aux logements en RPA.

Proportion des logements sans accès aux services essentiels à distance de marche (500 m)

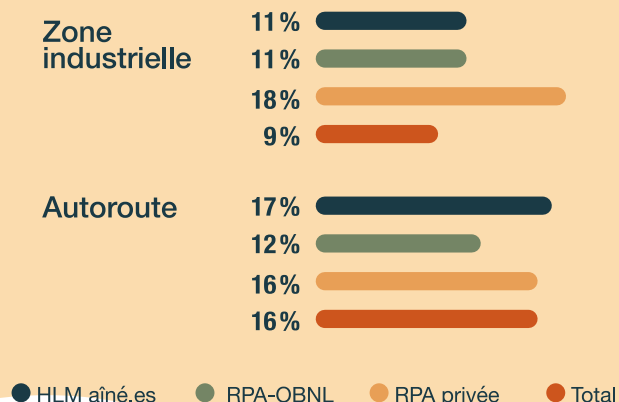


Outre les risques d'accident, les artères et les autoroutes constituent d'importantes **sources de pollution de l'air et de bruit**, tout comme la proximité des zones industrielles. Ces facteurs peuvent entraîner des répercussions néfastes sur la santé des personnes habitant à proximité, particulièrement les membres vulnérables de la population aînée. La pollution de l'air, par exemple, est associée à des décès prématurés ainsi qu'à une augmentation du risque de maladies cardiovasculaires et de troubles du sommeil (Martin, 2015). L'analyse des environnements entourant les milieux de vie collectifs des personnes aînées a révélé que 16 % des logements situés dans ces milieux sont à moins de 300 mètres d'une autoroute. Environ 18 % des logements des RPA ainsi que 11 % des logements HLM pour personnes aînées et des RPA-OBNL sont situés à proximité d'une zone industrielle.

À Montréal, 73 % des logements en milieux de vie collectifs pour les personnes aînées sont situés dans un îlot de chaleur. Les RPA privées y sont en plus grande proportion. Un îlot de chaleur est un secteur très minéralisé où les températures sont plus élevées que dans l'environnement immédiat (Drapeau, 2021). Les personnes aînées dont les logements sont situés dans un tel environnement présentent un risque accru de subir des répercussions négatives sur leur santé en période de chaleur extrême (Lamothe, 2018).

L'étude de la Direction régionale de santé publique de Montréal met en lumière les défis auxquels peuvent être confrontées les personnes aînées dans des milieux de vie collectifs en raison de caractéristiques physiques ou d'accessibilité susceptibles d'affecter leur santé et leur sécurité. Cependant, les aménagements des municipalités devraient favoriser le vieillissement actif et inclusif. La création de milieux de vie complets, qui incluent une épicerie et une pharmacie, ainsi qu'une offre de transport collectif accessible et sécuritaire améliore les conditions de vie quotidienne des personnes aînées. L'implantation

Proportion de logements situés à proximité (300 m) d'une source de nuisance (zones industrielles et autoroutes)



rapport du portrait de l'enquête : https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/DRSP_Pub_2024_05_24_EnvironnementsBatis_MilieuxVieCollectifs_PersonnesAinees.pdf

de mesures visant à réduire la circulation et à protéger les piétons peut contribuer à diminuer les risques d'accident et encourage les personnes âgées à maintenir une vie active. Le verdissement des espaces publics permet également la création d'environnements favorables à la mobilité et la réduction de la pollution atmosphérique et des îlots de chaleur.

La conception des aménagements destinés aux milieux de vie des personnes aînées nécessite des normes rigoureuses entourant la qualité de l'environnement bâti et une planification coordonnée entre les acteurs municipaux, les professionnels de différents domaines et les membres de la communauté concernés. Cette approche collaborative permet d'assurer une offre répondant aux besoins des personnes aînées et de toute la société, favorisant ainsi leur santé et leur qualité de vie. ■

RÉFÉRENCES

- COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE. **Portrait des organisations d'hébergement et des milieux de vie au Québec**. [En ligne], 2021. [https://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/2021/RapportPreliminaireMandat/RapportsAssociés/CSBE-Portrait_organisations_hebergement.pdf].
- DRAPEAU, L.M., et autres. **Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains : mise à jour 2021**. [En ligne], 2022, Institut national de santé publique du Québec. [<https://www.inspq.qc.ca/publications/2839>].
- LAMOTHE, F., M. ROY, et S.É. RACINE-HAMEL. **Vague de chaleur : Été 2018 à Montréal**. [En ligne], 2022, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Collections de BANQ. [<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3737294?docref=irDjexzxxNV8AspyEw39w>].
- LORD, S., et P. NEGRON-POBLETE. **L'option de la résidence pour personnes âgées. Quels défis pour la création d'un nouveau chez-soi?**. [En ligne], 2019, Pluriâges : vieillissement et milieux de vie, stratégies individuelles et interventions publiques, 9(1), p. 23-29. [https://www.creges.ca/wp-content/uploads/2019/09/Pluriages_Print19_FR_WebRes.pdf].
- MARTIN, R., P. DESHAIES, P., et M. POULIN. **Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains**. [En ligne], 2015, Institut national de santé publique du Québec. [<https://www.inspq.qc.ca/publications/2048>].
- WIEBE, I., et A.M. SÉGUIN. **La mobilité d'aînés d'un arrondissement montréalais : frictions et ancrages. Gérontologie et société**. [En ligne], 2019, 41 / 160(3), 17-31. [<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2019-3-page-17.html>].

La Fierté de Vieillir : Plan d'action gouvernemental 2024-2029



Rana Boubaker
chargée de projets, Vieillissement
actif et famille, Espace MUNI

Pour s'adapter à la réalité du vieillissement de la population au Québec, le gouvernement a mis en place un plan d'action pour la période 2024-2029. Intitulé « La fierté de vieillir », il a été officiellement présenté le 31 mai dernier par Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé.

Troisième plan d'action issu de la politique « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec »

Depuis 2012, deux plans d'action ont été successivement mis en place et ont permis la réalisation de plusieurs initiatives visant à améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Le premier plan d'action (2012-2017) impliquait 18 ministères et organismes gouvernementaux, en collaboration avec des acteurs de la recherche et d'autres intervenants. Il a été suivi par un deuxième plan d'action (2018-2023), mobilisant 20 ministères et organismes gouvernementaux et leurs partenaires pour la mise en œuvre de 82 mesures. « La fierté de vieillir » est le troisième plan d'action (2024-2029) issu de la politique gouvernementale « Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec ». Il est porté par 34 ministères et organismes gouvernementaux partenaires, soutenant la réalisation de 102 actions prévues pour répondre aux besoins de la population âgée.

Trois grandes orientations inspirées du concept du vieillissement actif

Dans l'objectif d'accroître la qualité de vie des personnes âgées, le plan d'action gouvernemental (2024-2029) s'articule autour du concept du vieillissement actif pour mettre en place des mesures suivant une approche qui optimise les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité tout au long de l'expérience du vieillissement. Cette approche se base sur trois orientations reliées entre elles et qui s'énoncent comme suit :

- 1. Vieillir et vivre ensemble : c'est participer dans sa communauté**
- 2. Vieillir et vivre ensemble : c'est vivre en santé dans sa communauté**
- 3. Vieillir et vivre ensemble : c'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté.**

Le nouveau plan d'action intègre diverses dimensions de la participation sociale des personnes âgées. En plus des mesures visant à encourager la valorisation et le soutien de cette participation sociale et citoyenne, d'autres actions, s'inscrivant dans des axes portant sur la lutte contre l'âgisme, le renforcement de l'autonomie et la promotion de l'accessibilité à l'information, sont également prévues. En vue de permettre aux personnes âgées de vieillir en santé au sein de leurs communautés, les actions proposées se concentrent sur quatre autres axes stratégiques. Il est envisagé de mettre en place des initiatives visant à prévenir les maladies et les incapacités, à promouvoir l'autonomie des personnes âgées et à améliorer les soins et les services à domicile ainsi que dans la communauté. Un axe vise à apporter un soutien accru aux personnes proches aidantes des personnes âgées.

L'environnement occupe aussi une place importante dans les orientations du plan d'action « La fierté de vieillir ». Il doit favoriser le maintien d'une vie active chez les personnes âgées tout en préservant leur sécurité et leurs droits. L'environnement doit aussi faciliter la mobilité sécuritaire des personnes âgées dans leurs milieux de vie. Ainsi, les mesures prévues dans l'axe qui porte sur la promotion des déplacements sécuritaires visent principalement à soutenir les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans la réalisation de leurs projets de transport collectif. Elles encouragent également l'adoption de bonnes pratiques en matière de conception et d'entretien des infrastructures piétonnières. De plus, puisque la plupart des personnes âgées souhaitent vieillir dans le domicile de leur choix aussi longtemps que possible, des initiatives sont prévues pour faciliter l'accès à l'habitation et maintenir les personnes âgées dans leur domicile. Afin d'appuyer l'adaptation des communautés, des services et des infrastructures aux besoins de la population âgée, des mesures sont aussi prévues pour intensifier l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

auprès des municipalités, des MRC et des communautés autochtones.

Un axe transversal, portant sur la recherche et le transfert de connaissances, est aussi prévu dans le plan d'action (2024-2029). Cet axe encourage la mise en place de stratégies variées pour la diffusion des connaissances issues de la recherche et l'adoption des meilleurs outils, des meilleures pratiques et approches susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

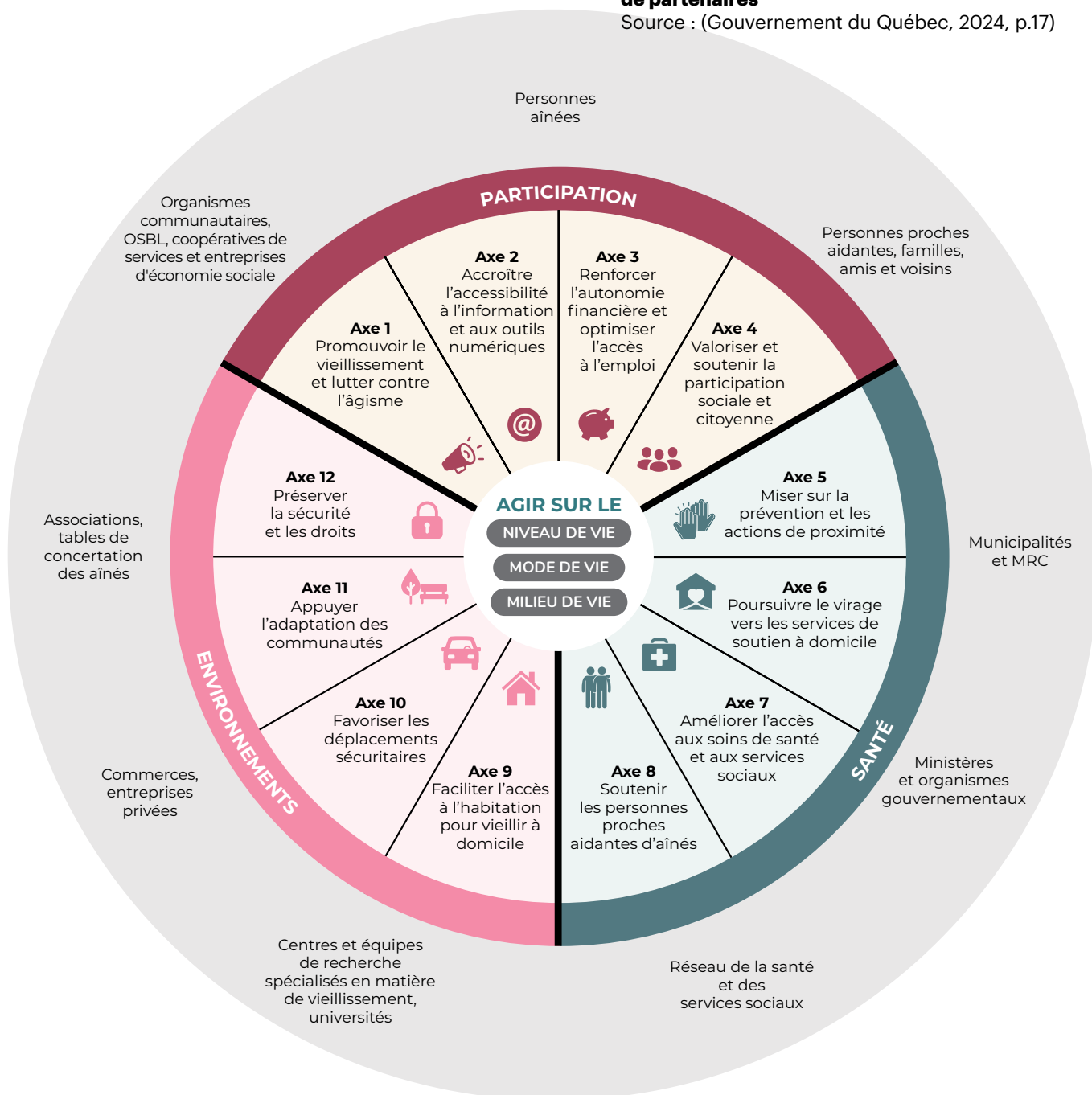
Bâtir des milieux de vie et des environnements adaptés aux besoins des personnes âgées et dans lesquels il est possible de vieillir fièrement, en santé et en sécurité est au cœur des actions présentées dans le plan d'action gouvernemental 2024-2029. L'objectif ambitieux de ce plan est de faire du Québec une société toujours plus inclusive. ■

RÉFÉRENCE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. (2024). *La fierté de vieillir, Plan d'action 2024-2029*. Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-830-02W.pdf>

Le plan d'action gouvernemental 2024-2029- La fierté de vieillir, au cœur d'un écosystème de partenaires

Source : (Gouvernement du Québec, 2024, p.17)



La médiation créatrice de liens pour une inclusion réussie en camp de jour



Amélie Garban

Étudiante au doctorat en loisir, culture et tourisme, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)



Hélène Carbonneau

Professeure, département d'études en loisir, culture et tourisme, UQTR



Frédéric Reichhart

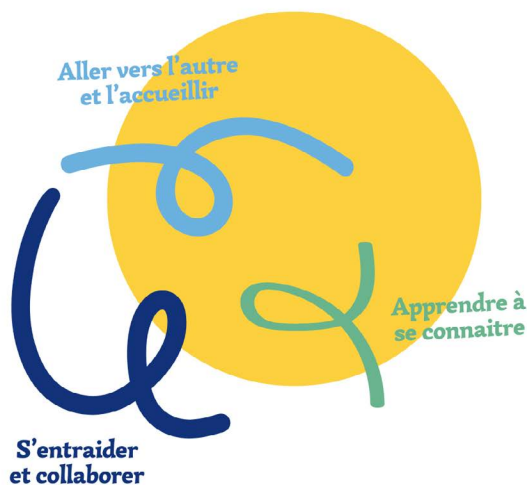
Professeur d'université, Institut national supérieur de formation et de recherche en éducation inclusive (INSEI)

L'inclusion dans les camps de jour

L'inclusion des personnes handicapées constitue un impératif démocratique pour la construction d'une société dans laquelle chacun peut trouver sa place et participer socialement. Souvent associée au secteur scolaire et à l'emploi, l'inclusion s'impose progressivement comme un fait social qui concerne l'ensemble des activités et des secteurs de la société. Dans le domaine des loisirs, notamment les camps de jour, la réussite de l'inclusion découle de la qualité de l'accueil des jeunes à besoins particuliers. À ce sujet, l'article consacré en 2022 à la médiation par les pairs dans le numéro 19.1 de la revue Vivacité souligne l'importance des autres enfants dans le processus inclusif. Toutefois, cet accueil reste aussi conditionné par les attitudes des membres de l'équipe du camp et leur soutien en faveur des interactions entre jeunes. Forte de ce constat, une équipe du Groupe international de recherche sur l'expérience inclusive de loisir (GIREIL) de l'UQTR poursuit une étude, en partenariat avec Espace MUNI, l'Association des camps du Québec (ACQ) et l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH). Une trousse d'outils destinée aux responsables des camps de jour a été développée dans le but de mettre en place la médiation créatrice de liens en faveur de l'inclusion.

La médiation créatrice de liens au service de l'inclusion

Rencontrer l'autre, entrer en relation, échanger, voilà une démarche qui n'est pas aisée, naturelle ou spontanée pour tout le monde. Il importe donc de créer des conditions favorables afin que les personnes se découvrent mutuellement à travers leurs points communs



Médiation créatrice de liens

ou leurs différences. La mise en place de ces conditions pour faciliter la rencontre fait référence à la médiation créatrice de liens. Cette approche se décline en 3 piliers complémentaires, comme le montre la figure ci-dessus. Le premier pilier, aller vers l'autre et l'accueillir, implique d'entrer en relation avec la personne pour établir une interaction et commencer à créer un lien social. Le second

pilier, apprendre à se connaître, nécessite une action mutuelle dans le respect et avec une ouverture d'esprit, en misant sur les ressemblances et en apprivoisant les différences. Ce qui fait la richesse d'une relation, c'est la complémentarité des personnes malgré leurs différences. Enfin, le troisième pilier invite à s'entraider et collaborer. Il souligne la consolidation des liens tissés autour d'activités communes et partagées.

Un projet de recherche-action pour l'inclusion

Prendre en compte ces trois piliers dans le quotidien et dans l'organisation des activités en camp de jour s'avère nécessaire pour faciliter l'inclusion. C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet mené par le GIREIL afin d'implanter la médiation créatrice de liens en camp de jour. Subventionné par l'Office pour les personnes handicapées du Québec (OPHQ), le projet mobilise les partenaires communautaires dans ses différentes étapes. Il a débuté en 2023 par la cocréation d'outils de formation et de soutien, développés et testés par un groupe de recherche composé de partenaires, de parents, de personnes responsables de la coordination du camp et de chercheurs. Il se poursuit en 2024 par l'élaboration d'un guide de formation dont le but est de faciliter l'appropriation et la mobilisation de la médiation créatrice de liens dans la formation des équipes camps. L'objectif est maintenant de pérenniser l'approche pour qu'elle puisse profiter à tous les camps du Québec. Plusieurs solutions sont envisagées pour la suite, notamment de bonifier des contenus abordés dans le cadre du Programme DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur), créer des modules de formation afin que les camps soient autonomes dans le cadre de leur formation maison ou puissent solliciter des formateurs référents sur le sujet.

Des outils pour implanter la médiation créatrice de liens

Dans le cadre de ce projet, une mallette pédagogique a été créée, proposant une variété d'outils d'implantation de l'approche de médiation créatrice de liens. Ces outils peuvent être utilisés par les équipes pour mettre en place la médiation créatrice de lien au sein de leur camp.

Un guide de formation de l'équipe camp propose des moyens concrets pour mettre en application l'approche dans le quotidien du camp, tant dans les activités offertes que lors des périodes de la journée (accueil, repas, transition). Parmi les outils de formation, Action Vérité est un jeu de plateau qui permet aux équipes camps de s'approprier le contenu du guide (notions d'inclusion, stratégies d'action, idées d'activités par pilier). Des capsules vidéo enrichissent la formation en présentant des concepts comme l'inclusion, l'expérience inclusive de loisir et la médiation créatrice de liens.

Une section sur la médiation créatrice de liens a été ajoutée à l'outil «Pep ton jeu» de l'ACQ. Des modalités (certificat, mur des bons coups, etc.) sont aussi proposées afin de renforcer les initiatives de création de liens mises de l'avant par l'équipe camp et les participants. Finalement, des affiches et un feuillet pour les parents ont été conçus pour faire connaître l'approche et ses bienfaits pour tous. Le tout sera présenté lors du congrès de l'ACQ en novembre 2024.

Lien vers les vidéos de PSVI :

<https://www.youtube.com/@equipepsvi> ■



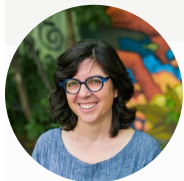
RUESECURE

**Pour des rues
sécuritaires et conviviales!**

Experts-conseil en:
Maîtrise de vitesse • Sécurité routière
Transport actif • Design de rues

Paul Mackey dir.
840, rue Raoul-Jobin, bureau 303
Québec (Québec), G1N 1S7
418 682 1156 | ruesecure@ruesecure.com

Sept conseils pratiques pour consulter les enfants



Stéphanie Watt
Co-fondatrice et co-directrice,
Metalude



Véronique Wong Kwan Chuen
chargée de projets, Enfance et
jeunesse, Espace MUNI

À plusieurs égards, les municipalités sont bien placées pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille. Encore faut-il pouvoir capter leurs besoins, leurs points de vue et leurs idées. Nous encourageons les municipalités à réfléchir et à intégrer des activités participatives avec les enfants lorsqu'elles planifient une action qui les touchera. D'ailleurs, rappelons que la participation des enfants est un principe transversal au sein du programme Municipalité amie des enfants (MAE) déployé par Espace MUNI.

Comment adapter les méthodes de consultation publique pour des enfants de différents âges? Cet article vous présente quelques conseils pratiques à cet effet. Pour illustrer le propos, imaginons que votre municipalité prépare une activité de consultation sur un projet en mobilité durable.

1 Offrir des occasions de participation multiples et significatives. Les enfants ont tous des expériences de mobilité, de logement, d'espaces verts et d'accessibilité universelle, entre autres. C'est dire que les enfants ont des avis à partager! En multipliant les occasions significatives de consultation, on s'assure que les enfants exercent une influence sur les décisions municipales.

2 Être transparent. Des projets structurants de mobilité active ou collective peuvent prendre des années à planifier et à réaliser. Un enfant peut avoir 5 ans au moment de la consultation et 10 ans au moment de la réalisation du projet. Il est important d'être transparent quant aux échéances de la consultation et du projet.

Les municipalités ont aussi la responsabilité d'expliquer clairement et simplement la portée et les objectifs de leurs démarches participatives. Les enfants ont le droit de connaître la portée de leur engagement et d'offrir un consentement éclairé. Cette transparence favorise la confiance.

3 Aller là où sont les enfants. Au lieu d'espérer que les enfants viennent vers la municipalité et les forums citoyens traditionnels, souvent tenus à la mairie, on peut aller à leur rencontre là où ils se trouvent. À pied, en vélo, en autobus, les enfants se déplacent vers l'école, le parc, le dépanneur, la bibliothèque, le service de garde, etc. Déplaçons-nous!

4 Prévoir suffisamment de temps. Les enfants n'ont pas la même notion du temps et des échéances que nous. Il vaut mieux prévoir plus de temps que pas assez. Cela dit, valoriser le temps libre (et précieux) des enfants est aussi important. Réfléchissez à des activités contributives flexibles et courtes qui se font facilement sur le terrain près des destinations prisées par les enfants.

5

Miser sur l'aspect ludique. Optez pour des méthodes et des activités participatives qui privilégient le jeu, la créativité et même le mouvement! Adapter vos approches et vos activités aux enfants, c'est s'assurer qu'ils sont à même de contribuer de façon significative. Au-delà des résultats, les consultations sont aussi une occasion de tisser des liens avec les enfants et de partager des moments de joie.

6

Adapter et diversifier sa communication.

Optez pour un langage clair et simple, autant à l'écrit qu'à l'oral. Développez le réflexe d'utiliser d'autres moyens aussi: des images, des vidéos, des pictogrammes, etc. Quant aux canaux de communication, Instagram et TikTok, par exemple, rejoignent beaucoup plus efficacement les personnes adolescentes que les médias et les réseaux sociaux traditionnels.

7

Encourager le processus. Lorsqu'on consulte les enfants et les jeunes, le processus fait partie de l'expérience. Il faut donc ajuster nos attentes. Les réponses aux questions seront parfois insolites, décalées, peut-être même hors thème à première vue. Il faut s'y préparer et se rappeler de profiter de ces moments pour encourager le processus. On peut demander aux enfants d'élaborer leurs idées pour faire ressortir les liens avec le contexte municipal. Une discussion sur les navires spatiaux peut révéler une préoccupation de l'impact de l'humain et de sa mobilité motorisée sur l'habitat et le bien-être des animaux.

Un conseil bonus d'Espace MUNI

Saviez-vous qu'il existe des ressources qui se spécialisent dans la création d'expérience de participation et de contenus adaptés pour les enfants? En effet, faire appel à des personnes détenant une expertise dans ce type de démarche pourra vous soutenir et faciliter cette communication entre le monde de l'enfance et celui des adultes. C'est le cas de Métalude, un organisme qui offre des services-conseils permettant d'accompagner des milieux à réaliser des démarches participatives pour les enfants et les jeunes ou à intégrer le jeu dans l'espace public.

Informations : metalude.ca



METALUDE

La Fête du voisinage : bilan de la 18^e édition

Par Espace MUNI

La Fête du voisinage est un événement annuel qui vise à encourager les citoyennes et citoyens de partout au Québec à organiser des activités festives ayant pour but de rassembler leurs voisines et leurs voisins et de favoriser des rencontres. En 2024, la Fête du voisinage s'est tenue le 1^{er} juin.



Un événement célébré partout au Québec

Participation de plus de **37 000** citoyennes et citoyens
Plus de **825** fêtes aux quatre coins du Québec
Implication de **211** organisations, dont **167** municipalités



Une campagne promotionnelle colorée et rayonnante

Grâce à l'implication de **Vanessa Pilon**, une porte-parole dynamique et engagée
La diffusion de capsules vidéo amusantes et accrochantes
Une présence et une visibilité accrue dans les médias
Le soutien de notre commanditaire **Voisin**



Un moment de partage pour les voisinages

« On rencontre de nouveaux voisins chaque année. On adore! Et les enfants, de plus en plus nombreux, adorent aussi cette fête où la rue leur appartient (presque!) et où tous les visages du quotidien sont réunis. »

« C'est notre 16^e année de participation, et l'événement est le clou de l'été. C'est une chance pour les voisins de notre rue et des rues avoisinantes de se rencontrer, de faire le plein de belles conversations et de tisser des liens pour l'année. »

« Nous avons tellement aimé l'activité que nous espérons qu'elle deviendra une tradition dans notre rue! »

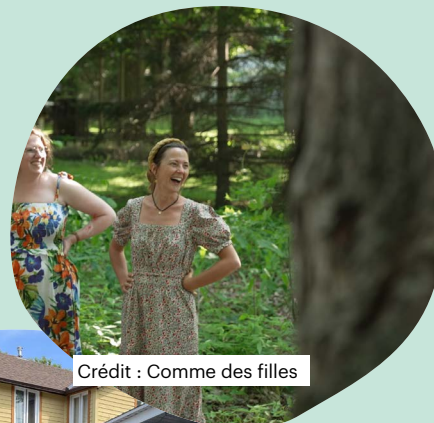
Les fêtes en images



Crédit : Jessica Beauchamp



Crédit : Saint-Cyrille-de-Lessard



Crédit : Comme des filles



Crédit : Lac Beauport



On se retrouve le 7 juin 2025 pour la 19^e édition de la Fête du voisinage!

**Se voisiner,
c'est passer du
temps
ensemble.**

Contribuer à la solidarité
dans mon voisinage,
ça commence par
des gestes simples.

ESPACE
MUNI

Voisins
solidaires

En attendant...

Notre campagne de sensibilisation qui invite la population à se voisiner est toujours disponible sur espacemuni.org pour continuer à tisser des liens tout au long de l'année. ■

La Fête du voisinage dans la région de la Capitale-Nationale



Richard Côté

Accompagnateur pour la région de la Capitale-Nationale

Cette année, j'ai eu envie de visiter des fêtes du voisinage pour mieux m'imprégner de la couleur qui rendent ces fêtes uniques et mémorables.



Pour une troisième année, la rue de l'**Orée à St-Augustin-de-Desmaures** a le cœur à la fête. Une soixantaine de personnes sont attendues. C'est dans la tête de M. Peter Calkins que l'idée a germé, il y a trois ans. Ce citoyen résolument engagé a fait le tour des maisons de son quartier pour promouvoir la fête du voisinage, une fête qui permet d'apporter un peu de paix en ces temps plus difficiles sur notre planète. Pour une participante, cette journée se veut une pause dans le tourbillon de la vie afin de prendre le temps d'échanger et de s'amuser entre voisines et voisins.



Dès que j'ai mis les pieds à **Saint-Basile, dans Portneuf**, j'ai senti l'accueil et la chaleur des relations humaines qui caractérisent si bien cette petite municipalité de 2 770 personnes, une communauté tissée très serrée. Ici, la fête du voisinage, c'est une tradition depuis 2008. Comme le mentionne Madame Mc Hugh, directrice des loisirs, c'est un moment privilégié d'échange et d'intégration. Bien que la fête « officielle » soit prévue de 10 h à 15 h, il est fréquent de la voir s'étirer dans plusieurs endroits et familles de la municipalité.



Sur la rue **Joseph-Dugal à Saint-Augustin-de-Desmaures**, c'est la 14^e édition de la Fête du voisinage. Éric Lemay en est l'âme, mais il n'est pas seul. Avec son ami et voisin ainsi que leur épouse, ils forment un joyeux quatuor qui, année après année, croit à l'importance et à la force des liens qui se tissent entre voisins lors de cet événement festif. Pas de tape-à-l'œil, mais tout est pensé pour animer la vie de quartier et susciter l'esprit de voisinage. « Ça commence vers 16 h, mais on ne sait jamais quand cela finit », me dit Éric, avec un petit sourire en coin. Pour Fatima Pagé, cette fête fait le bonheur des enfants qui en garderont de très beaux souvenirs. Pour eux, c'est un peu comme Noël en été. ■

Harmonisation et progrès : le pouvoir de la collaboration



Alice Désaulniers
chargée de projets, Participation
citoyenne, Espace MUNI



Sébastien Ouellet
Agent de développement rural
MRC des Basques

Après plusieurs années en fonction, la Table d'harmonisation de la Municipalité de Saint-Clément est un modèle inspirant de gestion communautaire, démontrant que l'union des forces et des idées peut mener à une amélioration tangible de la qualité de vie des citoyennes et citoyens. C'est une histoire de solidarité, d'adaptabilité et de vision commune pour l'avenir de Saint-Clément.

Les premiers pas

La Table d'harmonisation de Saint-Clément joue un rôle pivot dans le renforcement du tissu social et le développement communautaire. Grâce à une subvention initiale de l'URLS du Bas-Saint-Laurent, ce regroupement d'organismes locaux a instauré un dialogue constructif entre les divers comités, souvent isolés malgré la proximité géographique.

Composée de membres clés de la communauté, comme la présidente de l'Âge d'or, la présidente du conseil d'établissement de l'école primaire, la directrice générale de la municipalité, un administrateur du comité des loisirs, l'agente de développement de la municipalité et une conseillère municipale responsable du dossier MADA, cette table a transformé la vision collective en actions concrètes.

Dès sa création en 2016, la Table s'est affairée à répondre aux besoins particuliers de la communauté, notamment en se penchant sur la solitude des personnes âgées pendant la période des fêtes. La première année, des pères Noël bénévoles ont contacté plus de 60 personnes âgées pour leur transmettre des vœux chaleureux. Cette opération a démontré l'impact positif de telles initiatives sur le bien-être émotionnel des personnes âgées. Par la suite, le projet innovant de vélo triporteur a favorisé les échanges intergénérationnels, en permettant aux jeunes de la municipalité de tisser des liens avec les personnes âgées, tout en contribuant à leur autonomie.



Le vélo triporteur intergénérationnel de la Municipalité de Saint-Clément, tirée de la page Facebook de la municipalité



La visite du village de Saint-Clément
Tirée de la page Facebook de la municipalité

Fête des récoltes de la Municipalité de Saint-Clément
Tirée de la page Facebook de la municipalité



L'évolution d'une collaboration fructueuse

Au fil du temps, la capacité de la Table à unir les forces vives de la communauté a permis de bonifier et de diversifier les projets existants et d'en créer de nouveaux. Cette synergie a prouvé qu'une collaboration étroite entre les acteurs et actrices permet de réaliser davantage avec le bassin de ressources, mais aussi de tisser des liens plus forts au sein de la communauté.

Des initiatives comme les 5 à 7 des élus, la Fête des récoltes, des sorties à la piscine, un pique-nique intergénérationnel, la Fête de la famille, la visite du village et un atelier intergénérationnel en horticulture ne sont que quelques projets variés qui sont nés grâce à cette collaboration. Ces activités ont favorisé l'intégration de toute la population, jeunes, familles et aînés, créant un tissu social riche et diversifié.

Lorsque la MRC a obtenu un financement de Voisins solidaires en 2022, la Table d'harmonisation s'est mobilisée promptement pour mettre sur pied une foule de projets répondant aux besoins de la population. Cette capacité à agir rapidement et efficacement est la preuve de l'impact positif que peut avoir une telle organisation sur sa communauté.

Collaboration et solidarité : l'impact de Sébastien Ouellet à Saint-Clément et au-delà

L'approche collaborative de Sébastien Ouellet, qui s'est transmise de la Table d'harmonisation de Saint-Clément aux instances de collaboration à la MRC des Basques, illustre l'importance de la communication dans le développement communautaire. Le passage de M. Ouellet de la coordination de loisirs à la promotion du développement rural témoigne de sa capacité à tisser des liens solides entre les citoyens, les organismes et les projets municipaux. Cette approche de « s'asseoir ensemble pour discuter » a non seulement renforcé la cohésion au sein des instances de la MRC, comme la Table en loisir, mais a également inspiré la création d'initiatives comme le comité Voisins solidaires, consolidant ainsi l'esprit de solidarité et d'entraide qui caractérise les projets.

En outre, la collaboration et la communication soutenue entre les membres ont permis à chaque organisation impliquée de réaliser des économies importantes, entre autres par des achats en commun. Cela démontre que la Table d'harmonisation ne se contente pas de favoriser le lien social, mais contribue également à une gestion plus efficace et économique des ressources matérielles.

La Table d'harmonisation de Saint-Clément, après des années d'activité, se révèle être un exemple éloquent de gouvernance communautaire. Malgré sa structure simple, elle a su mener à bien d'importantes réalisations. Elle illustre parfaitement comment la collaboration et le partage d'idées contribuent significativement à l'amélioration du bien-être des habitants. Cette initiative est le fruit d'une solidarité, d'une capacité d'adaptation et d'une vision partagée pour le futur de la communauté. ■

L'action locale en santé publique : impossible sans les municipalités!



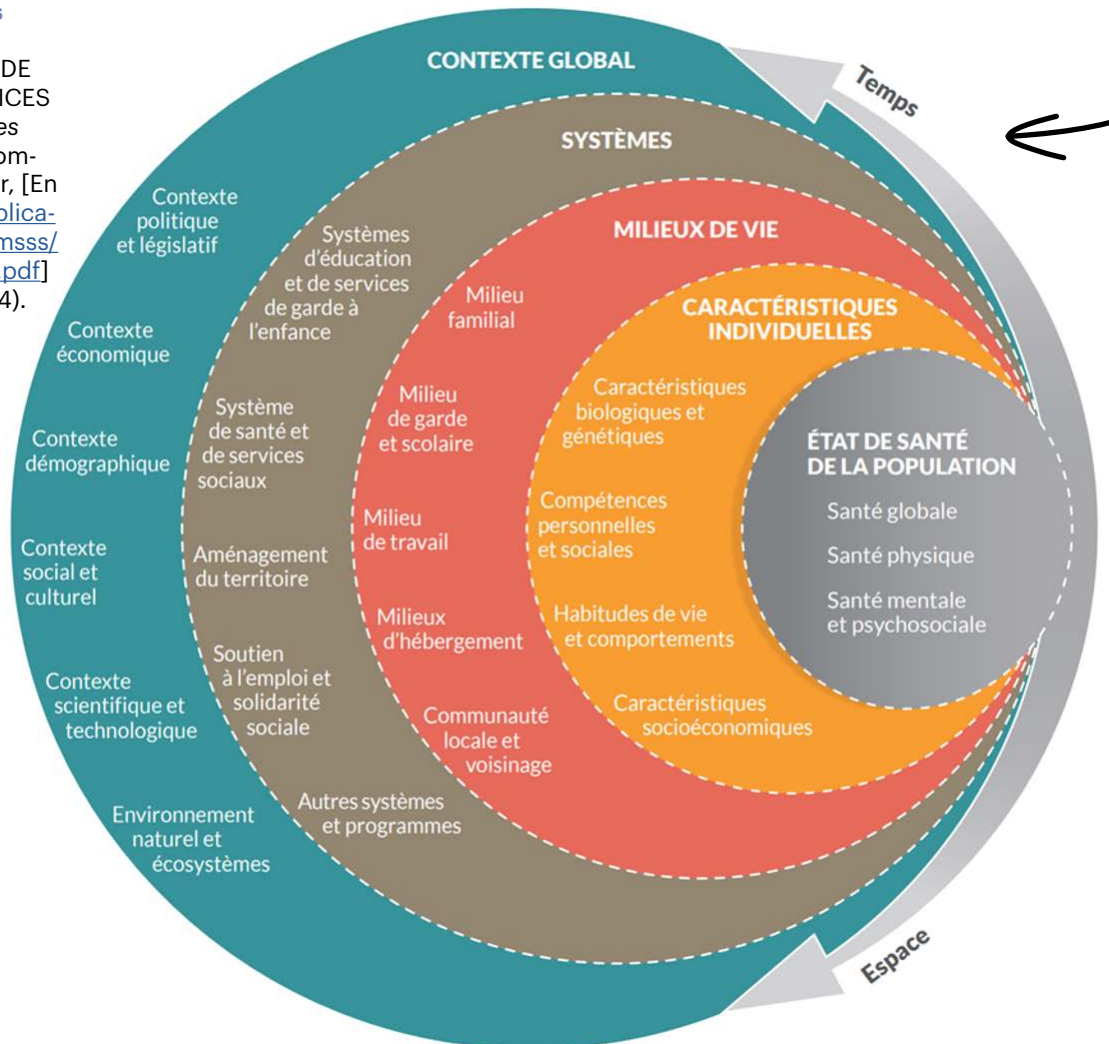
Frédéric Tupinier-Martin

médecin-résident en santé publique et médecine préventive, Université Laval

Devant les enjeux complexes qui se multiplient et qui menacent la santé de la population, les municipalités ont la capacité d'agir en prévention, notamment par la création d'environnements favorables à la santé et le renforcement de la résilience des communautés. De leur côté, les organisations de santé publique ont tout à gagner à offrir leur appui aux municipalités afin d'atteindre leurs propres objectifs de protection et d'amélioration de la santé de la population.

Figure 1 : Carte de la santé et de ses déterminants

Adapté de : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*, [En ligne], 2011. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>] (Consulté le 13 juin 2024).



Un portrait préoccupant

Au Québec, hormis la COVID-19, les principales causes de mortalité demeurent les mêmes depuis près de 50 ans : cancers, maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, démence, diabète et accidents (traumatismes routiers, chutes chez les personnes âgées, noyades, etc.)^{1,2}. S'y ajoutent des phénomènes en émergence qui menacent la santé : changements climatiques, feux de forêt, crise du logement, manque d'accès aux ressources en santé mentale, crise des surdoses, hausse des inégalités sociales ou conflits mondiaux. Ces phénomènes posent des défis que doivent relever une foule d'acteurs publics et privés. Les organisations de santé publique travaillent à prévenir les maladies et à augmenter la résilience aux crises qui menacent la santé de la population. Or, l'appui de partenaires provenant de tous les pans de la société est essentiel à la réussite de leurs interventions. Parmi ces partenaires, les municipalités jouent un rôle essentiel.

L'action en amont : un rôle de premier plan pour les municipalités

Le Canada et le Québec ont été les chefs de file dans la promotion et la **mise en œuvre d'interventions préventives sur les déterminants de la santé, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux qui, à différentes échelles, ont des répercussions sur l'état de santé de la population (figure 1)**. Même si leurs champs de compétence ne couvrent pas tous les déterminants sociaux de la santé (on peut penser aux systèmes d'éducation et de santé), les municipalités ont le pouvoir de s'inscrire comme cheffes de file en matière de prévention de la maladie sur plusieurs plans. D'ailleurs, le Programme national de santé publique du Québec situe les municipalités comme des acteurs de santé publique en soulignant leur rôle, notamment dans « l'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires » ainsi que « dans la gestion des risques et des menaces pour la santé et la préparation aux urgences sanitaires³ ».

Dans son rapport publié en 2018, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, la docteure Theresa Tam, proposait de multiples façons par lesquelles les municipalités peuvent favoriser l'adoption de modes de vie sains pour ainsi contribuer à la lutte aux maladies chroniques⁴. Le rapport fait état de l'importance de l'aménagement urbain à travers des composantes comme la connectivité des infrastructures de transport actif (trottoirs et pistes cyclables), la mixité des usages (commerciaux, résidentiels, scolaires, récréatifs, etc.), la densification, l'offre de service en transport collectif ou l'accessibilité aux espaces verts. Ces mesures sont associées à plusieurs bénéfices, dont l'augmentation de l'activité physique, la diminution de la pollution de l'air et sonore, la diminution de maladies comme le diabète ou l'obésité ou la diminution de l'isolement social, notamment chez les personnes âgées.

Les municipalités sont également des partenaires incontournables dans la structure de sécurité civile mise en place pour répondre aux urgences d'envergure. Leur rôle ne se limite toutefois pas à la réponse aux urgences⁵. Les municipalités peuvent contribuer à mieux préparer les populations en amont d'une situation d'urgence et à favoriser le rétablissement populationnel après l'événement. En amont, elles peuvent, par exemple, élaborer des plans de sécurité civile, organiser des simulations avec le personnel d'urgence, mobiliser et soutenir les partenaires communautaires pour augmenter la résilience des populations les plus vulnérables ou construire des infrastructures ciblées (refuges d'air pur pour protéger contre la pollution causée par des feux de forêt, digues pour faire face aux inondations, etc.). Durant la phase de rétablissement, les municipalités peuvent mobiliser la population citoyenne autour d'actions de commémoration, redynamiser les secteurs frappés de plein fouet par l'événement en travaillant, par exemple, avec les organismes communautaires ou en participant à la décontamination du territoire. C'est aussi l'occasion de dresser des bilans et d'apprendre des bons coups et des éléments à améliorer, en impliquant directement les personnes touchées par la tragédie.

Des partenariats dans l'intérêt de la population

La santé publique a tout intérêt à soutenir l'action municipale, directement auprès des municipalités ou indirectement en investissant les espaces de concertation locaux et en appuyant les instances publiques et parapubliques qui contribuent au quotidien à la protection et à l'amélioration de la santé. Simplement dit, lorsque tous les acteurs locaux travaillent en cohérence, c'est la population qui y gagne! ■

RÉFÉRENCES

- 1 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. **Causes de décès (liste détaillée) selon le sexe, Québec, 2000-2023**. [En ligne]. [https://statistique.quebec.ca/fr/document/causes-de-deces/tableau/causes-de-deces-liste-detailee-selon-le-sexe-quebec#ries=10778&tri_sexe=1] (Consulté le 13 juin 2024).
- 2 LALONDE, M. (1974). **Nouvelle perspective de la santé des Canadiens**. Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, [En ligne]. [<https://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/pdf/perspect-fra.pdf>].
- 3 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. (2015). **Programme national de santé publique 2015-2025**. [En ligne], 2019. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001565/>].
- 4 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. **Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2017 - Concevoir un mode de vie sain** [Internet]. [En ligne], 2018. [<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/rapport-administrateur-en-chef-sante-publique-sur-etat-sante-publique-au-canada/2017-concevoir-mode-vie-sain.html#a2>] (Consulté le 13 juin 2024).
- 5 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. **Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2023**. [En ligne]. [<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2023/rapport.html>] (Consulté le 13 juin 2024).

La politique familiale municipale : une démarche de cœur pour Très-Saint-Rédempteur



Emmanuelle Jean-Arsenault

Chargée de l'offre de services, Espace MUNI



Entrevue avec Jessica Mc Kenzie,

directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Très-Saint-Rédempteur



et Isabelle Paré,

conseillère et responsable des questions familiales, Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

La Municipalité de Très-Saint-Rédempteur est une localité de 1 080 personnes située au pied du Mont Rigaud dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en Montérégie. En 2023-2024, elle s'est investie, avec le soutien d'Espace MUNI, dans une démarche d'élaboration de sa toute première politique familiale municipale. Et sans l'ombre d'un doute, cela s'est avéré être une démarche de cœur pour Très-Saint-Rédempteur!

Pourquoi était-ce important pour Très-Saint-Rédempteur de se doter d'une première politique familiale municipale?

Isabelle Paré – Dès le début de mon implication en politique municipale, en 2017, il était évident pour moi que la Municipalité devait se doter d'une politique familiale. Cela représentait un engagement formel de la Municipalité envers ses familles. La politique familiale permet de prioriser de façon éclairée les actions à déployer dans les prochaines années, de contribuer concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des familles et à leur épanouissement et de nous assurer, comme conseil municipal, d'avoir une légitimité dans nos prises de décisions. C'est donc un guide précieux.

Il s'agissait de l'occasion idéale pour aller à la rencontre de nos familles et pour mieux connaître leurs besoins et leurs défis. On voulait, en toute sincérité et simplicité, les écouter et les comprendre afin que notre politique et son plan d'action prennent vraiment racine à leur niveau. C'est pourquoi la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur avait comme priorité d'en faire une démarche de cœur plutôt qu'une démarche de raison, c'est-à-dire trop axée sur le processus. Nous avons voulu que la démarche nous habite tous, littéralement. Et nous avons réussi!

Comment avez-vous réussi à en faire une démarche de cœur?

Isabelle Paré – Le premier facteur de succès a été que la Municipalité confirme à nouveau que le citoyen et son bien-être demeurent sa grande priorité. Ensuite, nous avons veillé à mettre en place toutes les conditions gagnantes nécessaires à la réalisation de la démarche dans les délais prescrits. Parmi ces conditions gagnantes, nous nous sommes assurés de l'adhésion et de l'implication de toutes les parties prenantes : le conseil municipal, les employés municipaux, les organismes du milieu, les citoyennes et les citoyens.

Jessica Mc Kenzie – Le comité mis sur pied pour piloter la démarche a réuni des gens de divers horizons : milieu scolaire, culturel, communautaire, de la santé, des loisirs et, bien sûr, des familles. La richesse de sa représentativité du milieu ainsi que son engagement soutenu tout au long des travaux ont grandement contribué à la réussite de la démarche. J'ajouterais que l'accompagnement d'une ressource professionnelle externe a été une clé de succès. Grâce à son regard neuf sur notre milieu,

elle nous a fait prendre conscience de nos atouts et nos enjeux. Par ailleurs, nous avons créé une identité visuelle représentative et distinctive pour notre politique familiale municipale, avant même la conclusion de la démarche. Cela a été rassembleur, a renforcé l'adhésion à celle-ci et a ancré davantage le sentiment d'appartenance au milieu.

Le saule, symbole de vie et d'immortalité, représente un arbre généalogique où l'on retrouve plusieurs regroupements de familles et plusieurs membres d'une même famille. Cet arbre est un lieu de mémoire enraciné depuis de nombreuses générations et sera également témoin des générations futures. (crédit : Tofubox).



Isabelle Paré – Nous avons misé sur un leadership favorisant la participation active, l'engagement et la concertation. Nous avons travaillé dans un esprit d'équipe qui nous a permis d'atteindre collectivement notre objectif avec plaisir et confiance. Adaptabilité et flexibilité ont également été les mots d'ordre sur lesquels nous nous sommes constamment appuyés pour réévaluer la démarche, tout en conservant notre ligne directrice.



Première rencontre du comité de pilotage, 27 avril 2023 (crédit : Municipalité de Très-Saint-Rédempteur)



Centre socioculturel, une ancienne église que la Municipalité a acquise. La photo a été prise lors d'une activité citoyenne (crédit : Municipalité de Très-Saint-Rédempteur).

Quels sont les principaux apprentissages que vous retirez de votre démarche de politique familiale municipale?

Jessica Mc Kenzie – Il est nécessaire de varier les moyens pour aller à la rencontre des familles lorsque vient le temps de les consulter. Il faut user de créativité et se permettre de le faire tant dans un cadre formel qu'informel. De plus, il y a un équilibre à trouver lorsqu'on met en place la cadence des travaux du comité de pilotage. En effet, elle doit à la fois nourrir la flamme de la mobilisation sans essouffler les personnes impliquées, tout en prenant en considération les agendas et les obligations personnelles, professionnelles, administratives et politiques des parties prenantes.

Isabelle Paré – Il faut toujours garder en tête que la politique familiale municipale a pour fonction d'établir un cadre commun d'actions favorables aux familles. Comme municipalité, on vise à les soutenir en leur offrant des services répondant à leurs besoins et qui contribueront à leur bien-être. Après tout, en améliorant la vie des familles d'aujourd'hui, on prépare l'avenir des familles de demain! En cours de démarche, la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur a reçu des élèves de l'école primaire Sainte-Marthe une « chaise des générations » qui représente les enfants et porte leur voix. Ce geste symbolique est venu confirmer l'importance de notre démarche : on s'investit dès maintenant pour protéger l'avenir des générations futures. ■

Trouver l'équilibre entre famille et vie politique : un enjeu prioritaire pour les personnes élues municipales du Québec

Depuis deux ans, Espace MUNI explore un enjeu majeur: la conciliation entre la vie familiale, le travail et les engagements politiques des personnes élues municipales du Québec. Ce projet ambitieux a révélé des constats non négligeables sur l'interférence de l'engagement politique sur la vie familiale des personnes élues.



Fany Panichelli

Chargée de projet, conciliation famille-travail et vie politique

Difficultés de conciliation

Selon l'étude, 64 %¹ des personnes élues municipales ayant un autre emploi rencontrent des difficultés à concilier vie familiale et vie politique. Ce taux est significativement plus élevé que celui observé parmi les parents en emploi dans la population générale, qui est de 39 %². Ces données montrent un besoin criant d'améliorations pour aider les personnes élues à mieux équilibrer leurs différentes responsabilités. Parmi les personnes sondées, 64 % ressentent un niveau de stress élevé d'avoir à concilier famille, travail et vie politique (cette proportion augmente significativement à 71 % chez les personnes élues qui sont aussi parents).

Interférence entre vie politique et vie familiale

Des études mettent en lumière les nombreuses répercussions de la conciliation difficile des temps sociaux : un plus faible rendement au travail, un sentiment d'efficacité personnelle moindre, un niveau de stress élevé, une gestion des émotions ardue, une limitation de la capacité d'apprentissage, des défis liés au déploiement des habiletés parentales, etc.

Selon nos travaux, l'engagement politique interfère considérablement avec la vie familiale pour 50 % des personnes élues municipales, un taux qui monte à 60 % chez les parents. Mentionnons que 43 % des personnes élues consacraient plus de temps à leur famille s'ils en avaient la possibilité. Ces statistiques illustrent l'impact de la politique municipale sur la vie familiale.

Urgence de mieux baliser la vie des personnes élues municipales

Nous estimons qu'il est urgent de continuer à travailler et à soutenir les personnes élues et les conseils municipaux pour assurer un meilleur équilibre entre vies familiale, professionnelle et politique par le biais de l'adoption de mesures, de bonnes pratiques et d'un mode de fonctionnement qui en tiennent compte.

Nos partenaires ont également souligné l'importance de cette conciliation:

« La conciliation famille-travail est un des grands défis qui alourdit le quotidien des familles. Bien que les employeurs aient un rôle à jouer pour faciliter cette conciliation, les conseils municipaux sont également porteurs de solutions. Il est essentiel que les personnes élues municipales sentent que des mesures de conciliation sont possibles, existent et s'adressent à elles au sein du conseil. »

Corinne Vachon Croteau, directrice générale du Réseau pour un Québec Famille.

« La conciliation famille-travail est importante pour les parents élus, car ils veulent être présents auprès de leur famille et de leurs enfants. Promouvoir la conciliation famille, travail et vie politique des personnes élues municipales, c'est aussi poser un geste pour favoriser une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, pour le bien-être des enfants et de toute la famille. »

Raymond Villeneuve, directeur général du Regroupement pour la Valorisation de la paternité (RVP).

En conclusion

Espace MUNI a dévoilé les résultats de ce projet et propose des solutions sur une toute nouvelle page de son site. Cette initiative vise à mettre en avant l'importance d'agir sur la conciliation des différentes sphères de vie des personnes élues municipales. Cela est essentiel pour stimuler l'engagement en politique municipale de personnes aux profils variés, à l'image des populations qu'elles sont appelées à représenter.

Découvrez tout notre travail et son contenu sur le site Web d'Espace MUNI : <https://espacemuni.org/programmes/conciliation-famille-travail-vie-politique/>. ■

¹ Selon un sondage réalisé par la firme Synopsis auprès de 188 personnes élues municipales pour le compte d'Espace MUNI (mai 2023)
² Selon un sondage réalisé par la firme Léger auprès de 3 000 travailleuses et travailleurs québécois pour le compte de Concilivi (juin 2023)

90%

des Québécois-es

considèrent que de l'eau potable, fraîche et non embouteillée devrait être offerte gratuitement dans tous les bars et les restaurants, que l'on consomme ou non des aliments et des boissons.



Au Québec, la loi précise que l'eau est une ressource commune de la nation québécoise et que chaque personne a le droit d'accéder à l'eau potable pour son alimentation et son hygiène.

Pour assurer un accès gratuit à une eau potable, fraîche et non embouteillée dans les lieux et les espaces publics, **découvrez notre modèle de résolution.**



Pour consulter le guide, rendez-vous au collectifvital.ca/municipal.

Ce modèle de résolution a été développé conjointement par Eau Secours, l'Association pour la santé publique du Québec et le Collectif Vital.



Pour plus d'information, contactez :

Collectif Vital • 514 598-8058 • info@collectifvital.ca • collectifvital.ca

collectif
vital

**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**
grandesemaine.com

**Ensemble, pour l'égalité des
chances dans tous les milieux.**
Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.



**Les municipalités se mobilisent pour les tout-petits:
organisez votre levée de drapeaux!**
9^e édition • 18 au 24 novembre 2024

Collectif
petite
enfance